

200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1847 JEUDI 17 OCTOBRE 2013

## RAPPROCHEMENT RWANDA-RDC

### Les sénateurs de deux pays tentent un forcing

Les sénateurs congolais et rwandais, membres des commissions des affaires étrangères des deux Parlements, ont participé du 14 au 15 octobre à Kinshasa, aux travaux parlementaires consacrés à la situation sécuritaire dans l'est de la RDC et dans la région des Grands lacs. Dans le rapport final ayant sanctionné ces assises, les participants ont convenu de veiller au respect des engagements pris par leurs pays dans le cadre du rétablissement de la paix dans la région. Il en est de même de la résolution 2098, créant une brigade spéciale chargée de combattre les groupes armés opérant dans l'est de la RDC.

Les travaux de Kinshasa s'inscrivent dans la continuité du dialogue entamé au mois de mai à Kigali en vue de permettre aux acteurs politiques de deux pays d'échanger régulièrement sur des questions qui touchent à la sécurité des frontières et à la coopération multisectorielle entre leurs États respectifs.

Page 12

## DISTINCTION

### Deux nouveaux prix pour le Dr Mukwege

Le chirurgien congolais a reçu lundi le prix du courage civil attribué par la fondation John Train à New-York. Le prix lui a été décerné suite au travail réalisé à son hôpital de Panzi où il soigne de nombreuses femmes victimes de violences sexuelles. « *Il n'y a aucune fatalité à cette situation. Nous pouvons apporter un changement positif au Congo. Nous pouvons stopper cette guerre et mettre un terme aux violences sexuelles* », a déclaré l'heureux récipiendaire dans son discours à la Fondation John Train. Le Dr Mukwege est également lauréat 2013 du prix pour la prévention des conflits décerné par la Fondation Chirac. Détenteur du prix Right Livelihood, le médecin congolais compte à son actif plusieurs distinctions dont le prix des droits de l'homme des Nations unies.

Page 12

## Investissements

# Des appréhensions sur la révision du Code minier



Le ministre des Mines, Martin Kabwelulu

Le ministère des Mines projette de déposer son projet de Code minier au Parlement en mars 2014. Les miniers redoutent qu'en publiant la nouvelle réglementation en l'état, c'est-à-dire avec un nouvel actionnariat de l'État, la rentabilité des sociétés du secteur pourrait décroître sensiblement pour ne représenter que le tiers de son niveau actuel. Parmi les innovations prévues, il ressort que les parts gratuites de l'État dans les nouveaux projets miniers pourraient finalement être portées à 15% contre 35% de participation envisagée au départ et finalement abandonnée sur pression des miniers. Pour ces derniers, certains amendements font courir un grand risque au secteur. En jouant cette fois sur la garantie de stabilité, ils estiment que le modèle économique prôné par le pays en matière d'investissement risquerait d'en prendre un sacré coup.

Page 13

## JUSTICE

### L'installation de la Cour constitutionnelle attendue dans six mois

Adoptée fin octobre par les deux chambres du Parlement, la loi portant création de la Cour constitutionnelle tend à répondre aux exigences de la Constitution du 18 février 2006 adoptée par référendum. En promulguant mardi cette importante loi, le chef de l'État vient de doter la RDC d'une juridiction de contrôle de la constitutionnalité des lois et des actes ayant force de loi dont les fonctions étaient jusque-là assurées par la Cour suprême de justice.

Cette haute juridiction comptera en son sein neuf membres nommés pour un mandat de neuf ans non renouvelables. Elle est censée être opérationnelle dans les six mois suivant la promulgation de la loi. L'on attend à ce que d'autres lois suivent afin de compléter l'arsenal juridique du pays avec notamment la mise en place des juridictions administratives composées du Conseil d'État et des cours et tribunaux administratifs.

Page 12

## Ville de Kinshasa

### Mise en circulation du nouveau contrat de bail type

Le document lancé le 16 octobre par l'autorité urbaine devra désormais gérer les rapports entre le bailleur et le locataire dans la ville province de Kinshasa. Les assujettis sont priés de se rendre devant le service d'habitat de leurs communes respectives en vue de se conformer à cette loi. Ce contrat de bail type possède des dispositifs de sécurité, le mettant à l'abri de toute falsification. Il comporte aussi des aspects juridiques qui renvoient les parties, en cas de divergence dans leurs obligations réciproques, devant les instances judiciaires pour un règlement définitif du litige.

Dans ses spécificités, le nouveau contrat de bail mis en circulation exige la fixation du loyer en francs congolais et fixe la garantie locative à trois mois pour le bail résidentiel, à six mois pour le bail commercial et à douze mois pour le bail industriel ou socioculturel.

Page 13



Une maison d'habitation en plein centre ville

## ÉDITORIAL

## Représentation

Il n'est pas nécessaire d'arpenter longuement les couloirs du palais du Parlement en ce temps de l'année où démarre le débat budgétaire pour saisir que derrière les grandes questions sur lesquelles les parlementaires se pencheront pendant près de trois mois se profile une discussion plus terre-à-terre qui concerne très directement députés et sénateurs. Cette question est celle des moyens alloués aux représentants du peuple pour exercer leur fonction, moyens jugés insuffisants par les intéressés qui déplorent notamment les difficultés auxquelles nombre d'entre eux se heurtent pour se déplacer.

La vérité oblige à dire que, mises à part les grandes villes desservies par avion de façon plus ou moins régulière – Pointe-Noire, Dolisie, Ollombo, Impfondo, les liaisons entre la capitale et les différents départements du Congo sont aussi malaisées qu'aléatoires. L'étendue du territoire national (près de 1 500 kilomètres dans sa plus grande longueur), le mauvais état général des routes, l'absence de liaisons aériennes, la longueur des trajets par voie terrestre font qu'un parlementaire doit effectivement franchir une série d'obstacles impressionnante s'il veut être tout à la fois présent dans sa circonscription et assidu sur les bancs de l'assemblée à laquelle il appartient.

La vérité oblige aussi à dire que ce problème n'a jamais été réellement pris en compte jusqu'à présent par l'État en dépit des doléances qui remontent de façon régulière vers ses administrations. Cela, sans doute, parce que les députés et sénateurs des grandes villes, qui ne se trouvent pas confrontés à ce problème et exercent leur fonction de façon nettement plus confortable, ne se sont jamais vraiment mobilisés aux côtés des représentants de l'hinterland pour faire aboutir les revendications légitimes de ces derniers ; mais aussi parce que le gouvernement lui-même n'a pas inscrit la solution de ce problème parmi ses priorités.

Les réflexions peu amènes entendues ici et là dans les couloirs de l'Assemblée nationale comme du Sénat montrent que la question devient cruciale parce que l'absence de mobilité des élus pénalise fortement leur action et, fait plus grave encore, déconsidère peu à peu le régime démocratique aux yeux de la société civile, donc des citoyens. Attention donc !

Les Dépêches de Brazzaville

## SÉNAT

## Le budget de l'État 2014 dominera les débats

**La 34<sup>e</sup> session ordinaire de la chambre haute du Parlement s'est ouverte le mardi 15 octobre. L'examen et l'adoption du projet de la loi de finances exercice 2014 ainsi que du règlement du budget de l'État, exercice 2012, constitueront les principaux sujets de cette session qui va durer deux mois.**

Outre l'examen de ce budget, les sénateurs auront à débattre sur d'autres projets parmi lesquels, la loi autorisant la ratification des accords, des traités et conventions signés par le Congo ainsi que celle portant création de trois établissements publics à caractère industriel et commercial et d'une université et bien d'autres, soit un total de 23 affaires. En même temps et au plan interne, les sénateurs organiseront la séance des questions orales avec débats au gouvernement. Ils procéderont par ailleurs à l'apurement des comptes de l'année 2012.

Ouvrant les travaux de cette session, le président du Sénat, André Obami-Itou, a d'abord présenté

une rétrospective de la politique internationale marquée par des conflits, notamment en Syrie, en Égypte, en République Centrafricaine et en RDC, tout en louant les efforts consentis par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, médiateur principal dans ces deux derniers pays. André Obami-Itou a également déploré le fait que la question relative à la représentation de l'Afrique en qualité de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, avec droit de veto, soit toujours occultée. « *Cet état de choses, met notre continent, l'Afrique, en position de faiblesse devant la résolution des problèmes du monde.*

*Tout se passe comme si l'Afrique ne faisait pas partie de la communauté internationale », a-t-il déploré.*

Enfin, au plan national, le président du Sénat a noté le bon déroulement du recensement administratif spécial. « *À ce jour, nous constatons qu'il se déroule normalement et espérons qu'il en soit ainsi jusqu'à son terme, car de son issue dépendra la tenue des prochaines élections locales que nous souhaitons tous apaisées », a-t-il fait savoir. À cet effet, André Obami-Itou a exhorté tous les acteurs impliqués dans ce processus à tout mettre en œuvre pour sa réussite.*

Jean Jacques Koubemba

## SÉCURITÉ SOCIALE

## La CNSS revendique 351 milliards de créances

**En session extraordinaire, le 16 octobre à Brazzaville, le conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a décidé de mettre en place un programme spécial de recouvrement des cotisations sociales dues par les entreprises publiques et privées. Au total : plus de 350 milliards FCFA.**

Les cotisations sociales des employeurs en activité s'élèvent à 146 milliards 424 millions. Celles des employeurs en cessation d'activités s'élèvent à plus de 85 milliards pour les entreprises privées et à 21 milliards 504 millions pour les entreprises publiques. En clair, à la date du 31 mars 2006, l'État doit à la Cnss, au titre des cotisations sociales, plus de 12 milliards de francs CFA. Cette somme comprend les créances immobilières arrêtées à plus de

quatre milliards 912 millions, les créances financières qui s'élèvent à plus de 81 milliards 445 millions, les prêts financiers à plus de 18 milliards 846 millions et les intérêts qui s'élèvent à 13 milliards 188 millions au profit de la société Sotexco/UTS et de la banque UCB. Au titre de la participation au capital des entreprises publiques au nombre desquelles : l'hôtel Atlantic Palace, Crédit Rural du Congo et BrasCongo soit 816 millions 150 milles. Les dépôts bancaires immobilisés se chiffrent à 48 milliards 594 millions. La créance est de 124 milliards 199 millions au 31 juillet 2013

« *Le conseil d'administration estime que pour garantir l'automatisation de la retraite devenue effective à la Caisse nationale de sécurité sociale depuis le 15 mars*

*2012 et rendre pérenne la gestion du régime, il est impérieux de prendre des mesures efficaces à l'endroit des entreprises qui n'honorent pas leurs engagements »,* indique le compte rendu des travaux. Le conseil d'administration prévoit également des mesures répressives à l'endroit des entreprises publiques et privées. Il procédera aussi aux inscriptions budgétaires annuelles et aux recouvrements de toutes les créances suivant un échéancier établi d'un commun accord avec le ministère des Finances et la Cnss.

En outre, le conseil de la Cnss demande à l'État de verser une indemnité en compensation de son patrimoine immobilier de Mpissa et de Ouénzé transformé en hôpitaux de base.

Fortuné Ibara

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétaire : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)  
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Disso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole  
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris  
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétaire : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaïn

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
[www.lagalericcongo.com](http://www.lagalericcongo.com)

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## GOUVERNANCE

## Le ministère de l'Économie et des Finances pointé du doigt

**La Cour des comptes et de discipline budgétaire a rendu public, le 30 septembre, son rapport sur le contrôle de l'exécution du budget de l'État, exercice 2012.**

Ce document permet au gouvernement et au Parlement d'analyser l'utilisation des fonds publics et d'apprécier la performance des agents publics dans l'atteinte des résultats budgétaires.

Pour l'exercice 2012, le rapport met en évidence les progrès réalisés en matière de recouvrement des recettes pétrolières dans un contexte de forte volatilité des cours du baril du pétrole, et subsidiairement, de légère augmentation des recettes fiscales.

Le rapport souligne également une maîtrise insuffisante de la chaîne de la dépense. Au titre de l'année 2012, la cour constate que les autorisations parlementaires, c'est-à-dire les projets examinés et adoptés

par les parlementaires, n'ont pas toujours été respectées. Certaines dépenses courantes de biens et services, de transfert et d'interventions ont enregistré des dépassements. Dans le secteur de l'énergie et de l'hydraulique, elle constate que, malgré les sommes colossales investies par les pouvoirs publics, les capacités nationales de fourniture en eau et en électricité ne sont pas encore actives. Elles doivent être confortées. En matière de santé, le rapport note qu'en dépit de la construction de nouveaux hôpitaux et de centres de santé intégrés, l'absence de personnels qualifiés ou spécialisés et de plateaux techniques adéquats pour réaliser des diagnostics avancés a entraîné une contre-performance dans ce secteur.

Pour ce qui est du secteur de l'agriculture et de l'élevage, il relève que, malgré les fonds colossaux investis, les résultats

escomptés n'ont pas été optimisés. Dans le secteur de l'éducation nationale (enseignement primaire, secondaire, supérieur, technique et recherche scientifique), les investissements publics réalisés dans le domaine de la formation n'ont pas été suffisants.

#### Insuffisance des contrôles

Les vérifications effectuées par la Cour des comptes dans les différents services informatiques du ministère de l'Économie et des Finances et dans les différentes administrations financières ont révélé des dysfonctionnements énormes. Le système intégré des dépenses et des recettes, qui doit servir à la maîtrise et au traitement informatique des opérations financières de l'État et à leur contrôle, présente des déficiences dans la production des comptes administratifs et comptes de gestion. Par ailleurs, les organes chargés du

contrôle interne du ministère de l'Économie et des Finances n'ont pas intensifié leurs opérations légales de contrôle, qui permettent de mieux gérer les risques et de contribuer à la bonne gouvernance des finances publiques.

Le rapport pointe une absence de statistiques évolutives sur les performances des programmes et projets gouvernementaux et parfois financés par les partenaires étrangers. Il note, par ailleurs, des difficultés dans le décaissement des fonds et des déficiences dans la mise en œuvre des activités de certains projets par rapport aux objectifs fixés.

#### Un système d'information est recommandé

Au regard de ce qui précède, la Cour des comptes et de discipline budgétaire formule un ensemble de recommandations et de suggestions. Parmi celles-ci, elle suggère, en ce qui

concerne les recettes et les dépenses de l'État, que les permis pétroliers arrivés à échéance reviennent à l'État et qu'ils fassent l'objet d'une mise en compétition. De même, elle encourage le ministère de l'Économie et des Finances à optimiser les excédents de liquidités en l'absence d'un fonds souverain d'État. La Cour des comptes recommande, en outre, à ce ministère d'améliorer le système d'information existant et de se doter d'un système d'information des finances de l'État permettant d'améliorer la gestion des finances publiques. Par ailleurs, elle recommande au gouvernement de mettre en place, au niveau national, un organe chargé de suivre la mise en œuvre progressive de la gestion axée sur les résultats, à travers des projets et politiques publiques sectorielles, de promouvoir et de diffuser la culture de résultats.

Roger Ngombé

## AVIATION

## Ecair ouvre son agence à Paris

La compagnie d'aviation nationale, Equatorial Congo Airlines, Ecair, a ouvert son agence parisienne ce jeudi 16 octobre. Les bureaux sont situés 63, avenue Ledru-Rollin dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de la capitale française. L'agence commerciale d'Ecair à Paris se veut le fleuron de la compagnie à l'international avec un décor reflétant le Congo et l'excellence des services à bord.

Rappelons que la ligne commerciale qui relie Brazzaville à Paris est opérationnelle depuis le mois d'août 2012 et connaît un succès grandissant, marqué par l'inauguration en 2013 de la liaison Paris-Pointe-Noire.

Créée il y a deux ans, Ecair offre quatre vols par semaine à destination du Congo. L'ouverture de l'agence parisienne va permettre aux Congolais de voyager plus facilement sur les lignes d'Ecair car l'achat d'un billet depuis la France ressemblait jusqu'alors à un parcours du combattant. La mise en service de l'agence Ecair à Paris intervient également au moment où le Congo amorce la dernière ligne droite pour être retiré de la liste noire de l'Union européenne en matière de sécurité aérienne.

Rose-Marie Bouboutou

## ASSISTANCE TECHNIQUE

## Le FMI juge positive la modernisation des structures des douanes congolaises

**L'expert du Fonds monétaire international (FMI), Ahmed Ould Boilil, a déclaré à l'issue de son travail d'assistance technique, réalisé pendant deux semaines, au sein des structures douanières congolaises.**

« La modernisation est tout un processus mais les choses ont bien avancé. Les conditions s'améliorent, certaines sont acquises, d'autres en construction aussi bien du côté du port que de la Douane. C'est un chantier en plusieurs étapes, mais je suis satisfait des résultats que nous avons obtenus », a déclaré l'expert du FMI, Ahmed Ould Boilil, lors de la restitution de sa mission, le 15 octobre à Brazzaville. Celle-ci avait pour objectifs, entre autres, de mettre un accent sur la conception des fonctions centrales de gestion de risque, de développer l'entrepôt des données, ainsi que d'évaluer la mise en œuvre du nouveau circuit de l'enlèvement des marchandises au niveau du port autonome de Pointe-Noire.

Au regard des résultats obtenus et des défis à relever en vue de



Les responsables des Douanes attentifs à l'exposé de l'expert du FMI

réussir cette réforme, le directeur général des Douanes et des droits indirects, Jean Alfred Onanga, a invité les cadres à s'y appliquer. « Pour parler de la réussite des réformes, il faut l'adhésion de tous. Ceux qui ne réalisent pas encore que nous sommes engagés vers des réformes, se trompent. Malgré quelques difficultés financières que nous avons, nous sommes optimistes. Car, le plus important c'est la vo-

lonté, même avec les moyens du bord que nous avons de faire avancer cette administration », a déclaré Jean Alfred Onanga. À travers cette mission, le FMI vise à rationaliser des contrôles douaniers en facilitant les opérations en vue de rendre le port plus compétitif dans la sous-région. Depuis 2007, la direction générale des Douanes et des droits indirects s'est fixée un certain nombre d'objectifs stratégiques, dont

celui de moderniser et d'améliorer les performances de ses services puis de répondre aux exigences du gouvernement en matière d'objectif budgétaire. Pour ce faire, le plan d'action opérationnel de 2013 consiste à apporter des solutions aux problèmes relatifs à l'organisation, au fonctionnement ainsi qu'aux multiples recommandations formulées par les institutions internationales.

Lopelle Mboussa Gassia

## PATRONAT CONGOLAIS

## L'Unoc décore ses pionniers

Pour avoir milité sans faille au sein de l'Union des opérateurs économiques du Congo (Unoc) depuis sa création, la direction de cette organisation patronale a décoré, à titre d'encouragement, une vingtaine d'opérateurs économiques, membres fondateurs de ce mouvement, pour des services rendus à la Nation.

La cérémonie de décoration, sous l'égide du président de l'organisation, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, a eu lieu le 15 octobre à Brazzaville, à l'occasion de la session inaugurale du nouveau bureau exécutif national. Au total, 25 membres du patronat congolais, dont 2 collaborateurs assidus, ont été honorés à cette occasion par la direction de l'Unoc.

À travers ce geste symbolique mais significatif, la direction de cette organisation patronale a tenu à encourager les opérateurs économiques pour leur dévouement et leur perspicacité dans la défense des intérêts du patronat congolais depuis trente-neuf ans. Une manière également pour l'Unoc non seulement de témoigner sa gratitude à l'endroit de ces grands défenseurs des intérêts du secteur patronal congolais, mais aussi de les honorer de leur vivant. « *Je vous félicite pour les services rendus à la Nation et au patronat congolais. Je vous honore de votre vivant plutôt que de déposer une gerbe de fleurs sur votre tombe après votre mort* », a indiqué El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, donnant une poignée de mains aux heureux récipiendaires. Ceux-ci ont reçu par la même occasion, des diplômes d'honneur.

Le président de l'Unoc a saisi l'occasion pour exhorter les opérateurs économiques à une bonne moralité. « *Nous avons d'abord une responsabilité en tant qu'opérateurs économiques et ensuite celle de représenter l'ensemble des opérateurs économiques sur les questions de nos intérêts mais aussi de ceux de notre pays* » a-t-il poursuivi.

Au cours de cette session inaugurale, les opérateurs économiques ont examiné et adopté le règlement intérieur de leur organisation. Ils ont annoncé par ailleurs, la mise en place très prochainement d'une feuille de route qui leur permettra, d'ici à la fin de l'année, d'élaborer le programme d'activités 2014 ainsi que le budget de fonctionnement. Dans cette feuille de route, les opérateurs économiques tiennent à poursuivre la défense sans relâche, en même temps les intérêts des opérateurs économiques, les négociations avec le gouvernement ainsi que les missions déjà en cours avec le gouvernement, dans le cadre du dialogue public-privé.

Firmin Oyé

## ARTS PLASTIQUES

## Sophie Loubaky valorise la technique du macramé

Sophie Philomène Loubaky exerce ce métier depuis 2003. Elle a participé du 6 au 21 septembre, à Brazzaville, à l'exposition « *Écllosion d'art* » organisée par l'Association internationale des critiques d'art (Aica).

On la surnomme « *la tisseuse aux macramés* » parce qu'elle confectionne tous les articles manuellement : sacs, pots de fleurs, ceintures, chapeaux, napperons, chandeliers à base de fibres synthétiques, en nylon, en coton, en forme de laine, en acrylique et en raphia. Ses créations sont appréciées et achetées par les Congolaises. Certaines fibres qu'elle utilise proviennent du Maroc ou du Nigéria car, dit-elle, « *ces fibres sont rares sur le marché local* ». Elle est souvent confrontée au problème d'approvisionnement en matières premières. L'artiste tisseuse, qui n'a pas d'atelier approprié, affiche sa volonté d'apprendre la technique aux jeunes filles. Elle les invite à la rejoindre au 40, rue Ball à Bacongo. « *L'apprentissage prend du temps, c'est au bout de quelques mois ou d'une année que l'on récolte ce qu'on a semé. La patience paye toujours* », affirme-t-elle.

Sophie Philomène Loubaky a remercié le ministère des Petites et moyennes entreprises et l'Agence nationale de l'artisanat (ANA) dans la promotion des artistes et artisans congolais à travers des ex-



Sophie Loubaky dans son atelier

positions ventes et des salons. Elle compte soumettre au ministère de tutelle, son projet de construction d'un centre d'encadrement, afin de concrétiser son rêve : promouvoir le macramé.

De 2007 à 2013, Sophie Philomène Loubaky a participé à de nombreuses expositions nationales. Elle souhaite valoriser les fibres en raphia. C'est à ce titre qu'elle pro-

pose une chaîne de valeur qui doit partir de Lekana et regrouper les cultivateurs et les tisserands. Ces fibres doivent être enroulées et teintées afin de faciliter la tâche des artisans dans l'accomplissement de leur exercice.

Cette artiste talentueuse ne manque pas d'idées pour donner de la valeur au raphia.

Rosalie Bindika

Pour chaque enfant  
Santé, Éducation, Protection  
FAISONS VANCER L'HUMANITÉ

unicef 

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/PLAN/SSA/2013/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) recherche pour son Bureau du Congo à Brazzaville :  
Trois (3) Consultants Nationaux pour l'Évaluation du projet d'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones dans la Likouala

Sous la supervision de l'Administrateur du Programme Politiques Sociales, les Consultants seront responsables des activités suivantes :

- Analyser la conception du projet, en étudiant le document de projet en lui-même, la cohérence et la pertinence des objectifs, des résultats, des activités et de la stratégie de mise en œuvre proposés;
- Mesurer le niveau d'avancement vers la réalisation des objectifs du projet et des résultats de développement en faveur de la population ciblée, qu'il s'agisse d'individus, de communautés, d'institutions ou autre; cette évaluation analysera les activités mises en œuvre, les raisons des succès et/ou des échecs et leur contribution à l'atteinte des résultats ;
- Analyser les forces et les faiblesses dans la mise en œuvre du projet et réaliser en particulier une analyse fine du contexte, des capacités des acteurs, des modalités de mise en œuvre des activités et des contraintes ;
- Générer un volume conséquent de connaissances basées sur des évidences, en identifiant les meilleures pratiques et les leçons apprises en rapport avec la conception du projet, sa mise en œuvre et sa gestion, qui pourraient servir pour la réplique de l'expérience.
- Proposer des recommandations sur la suite à donner au projet dans la Likouala,
- Proposer un modèle budgétisé à tester.
- Formuler des recommandations en vue de la réplique de l'expérience dans d'autres localités à forte concentration de populations autochtones.

(Pour plus de renseignements, les termes de référence complets du poste sont disponibles auprès de la section des Ressources Humaines de l'UNICEF).

## Durée de la consultation

45 jours à compter de la date de signature du contrat.

## Profils des consultants

Le consultant principal chargé de mener cette évaluation devra être titulaire d'au moins un diplôme universitaire de niveau bac +5 en évaluation de projet, en sociologie, en anthropologie ou tout autre domaine pertinent.

Il devra avoir au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'évaluation des projets, avoir une connaissance avérée et de l'expérience dans l'application des méthodes d'évaluation qualitatives et quantitatives, ainsi qu'une bonne connaissance et expérience

en matière de recherche anthropologique et documentaire.

**Le consultant expert** en Santé publique devra être détenteur d'un Diplôme universitaire dans le domaine de la santé publique. Il devra avoir une bonne connaissance de la thématique du projet, doublée d'une bonne expérience en matière de conception, de mise en œuvre, suivi et évaluation des projets. Un minimum de six (6) années d'expérience dans le domaine de la recherche ou de l'évaluation est nécessaire.

**Le consultant expert en protection des enfants** devra posséder un diplôme universitaire en droit, sciences politiques ou sciences sociales. Il est exigé une expérience d'au moins six (6) ans dans le domaine de la protection des enfants et des connaissances approfondies sur les populations autochtones représenteraient des atouts. Par ailleurs, il devra avoir une bonne connaissance des instruments internationaux et nationaux relatifs à la protection des minorités.

Il est impératif que **tous les candidats** possèdent une bonne expérience en matière d'évaluation, de documentation de projets multisectoriels et une bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse des documents et rapports de projets, et d'évaluation des coûts.

## Conditions de service

• Les consultants travailleront à plein temps pendant toute la durée de la consultation. Il disposera de ses propres moyens informatiques et de communication pour accomplir ses tâches. Néanmoins, un espace sera mis à disposition dans les locaux de l'UNICEF, durant la consultation.

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (Lettre de motivation + CV ou P11 + copie des diplômes + justificatifs de l'expérience professionnelle) par courriel : [cbrarecruitment@unicef.org](mailto:cbrarecruitment@unicef.org), à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines.

**NB : Les candidats doivent mentionner le titre du poste sur l'enveloppe. La date limite de réception des candidatures est fixée au 21 octobre 2013 à 14h00.**

- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre de réponse.
- Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

## LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

## 120 contrôleurs et enquêteurs commerciaux formés

L'atelier de trois jours s'est ouvert le 15 octobre à Pointe-Noire sur le thème général : « Contrôleurs et enquêteurs commerciaux, renforçons nos capacités pour mieux lutter contre la vie chère. »



Gaspard Massoukou (au centre) ouvrant les travaux du séminaire (© DR)

Autour de ce thème, différents cadres et experts de cette direction développeront divers aspects concernant le commerce en République du Congo, comme la loi 19/2005 du 24/01/2005 réglementant l'exercice du commerce ; le décret 86-1015 du 03/11/1986 réglementant la distribution ; les obligations des commerçants ; l'organisation de la distribution ; les qualités et obligations de l'importateur et de l'exportateur, etc.

Gaspard Massoukou, directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire, est revenu sur les instructions de la ministre. Le 17 janvier, Claudine Munari, avait insisté sur la formation qualifiante des agents sous tutelle afin de relever le défi de la lutte contre la vie chère au Congo. « Pour bien accomplir sa fonction et redorer son blason de contrôleur de prix dans l'environnement com-

mercial actuel, un contrôleur doit avant tout maîtriser l'ensemble des lois qui entourent sa profession afin d'établir un constat fiable sur le terrain », a déclaré Gaspard Massoukou.

Pour améliorer l'efficacité des contrôles sur le terrain et lutter contre la vie chère, la direction départementale de Pointe-Noire entend multiplier les formations de son personnel.

« Des séminaires de ce genre sont toujours des occasions importantes pour permettre aux acteurs sociaux sur le terrain d'agir dans les règles, car nous déplorons tous la surenchère des aliments et la vie chère qui causent de sérieux problèmes aux ménages. La tenue de ce séminaire coïncide avec bonheur avec la célébration de la Journée internationale de l'alimentation qui se tient le 16 octobre de chaque année », s'est félicité l'un des participants.

Faustin Akono

### INVITATION A L'ENREGISTREMENT COMME FOURNISSEUR AU PAM N°PAM/PROC/BZV/08.1/2013

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) des Nations Unies en République du Congo souhaiterait actualiser sa liste de fournisseurs via son nouveau système online pour la soumission et la réception des offres. De ce fait, nous vous invitons à vous rendre sur le portail consacré aux appels d'offres électroniques du PAM et cliquez sur le lien suivant <https://ungm-intend.co.uk/wfp/> avant le 1er novembre 2013.

Les données détaillées de cet appel d'offres peuvent être retirées à la Représentation du PAM sise Avenue Général De Gaulle, derrière l'ICF ex Centre Culturel Français (Voir tableau d'affichage à la guérite du PAM).

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez des questions à poser, n'hésitez pas à nous contacter. Veuillez noter que les sociétés non enregistrées sur notre portail ne recevront pas d'appel d'offres.

NB: Toutes les soumissions doivent porter la mention suivante :

Invitation à l'enregistrement comme fournisseur au PAM N°PAM/PROC/08.1/2013

Fait à Brazzaville, le 11 octobre 2013

## COOPÉRATION

## L'enseignement du français au centre des préoccupations

Le ministre de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya s'est entretenu avec l'Ambassadeur de la France au Congo, François Valette. Au cours de leurs échanges, le 16 octobre, les deux personnalités ont convenu de la remise à niveau dans les Écoles normales supérieures et celles des instituteurs.

À sa sortie d'audience, le diplomate français a expliqué

que les entretiens ont porté sur le suivi des dossiers portant sur l'éducation par le nouveau conseiller de la coopération et d'actions culturelles et son adjoint, la rencontre du ministre français de la francophonie avec le ministre congolais de l'Enseignement, les difficultés du Congo dans la qualité de l'enseignement du français ainsi que le partage des expériences des enseignements français aux lycées d'excellence de Mbounda et à celui d'Oyo en-

core en construction.

Présentant la nouvelle équipe française qui suivra les dossiers de l'éducation, l'Ambassadeur a informé le ministre que la rencontre du ministre de l'Enseignement avec son homologue français de la francophonie avait pour objectif d'encourager la promotion de l'enseignement du français sous différentes formes au profit des enseignants dans les Écoles normales supérieures et celles des instituteurs.

D'après l'Ambassadeur : « Il y a la volonté ferme de la part du gouvernement congolais d'essayer de rattraper ce retard dû aux événements successifs qu'a connus le pays. Ce retard s'explique également aux difficultés de recrutement des enseignants. C'est ainsi que le ministre a souhaité que la France puisse aider le Congo à mettre en œuvre la remise à niveau de l'enseignement du français ».

Lydie Gisèle Oko



Le ministre Hellot Matson Mampouya avec l'Ambassadeur, crédit adiac

## SANTÉ

## L'Italie contribue à la campagne de lutte contre le choléra à Pointe Noire

La Croix-Rouge congolaise, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de choléra qui sévit à Pointe-Noire, avait, via la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, lancé un appel à contribution.

Le gouvernement italien, à travers la direction pour la Coopération au développement du ministère italien des Affaires étrangères, a décidé d'y répondre positivement et a octroyé la somme de 50 000 euros, a annoncé l'ambassadeur d'Italie au Congo, Nicolo Tassoni Estense. La contribution italienne couvre 35% des coûts estimés du projet « lutte contre le choléra à Pointe-Noire » mis au point par la Croix-Rouge congolaise. Il a été convenu entre l'ambassadeur d'Italie au Congo et le président de la Croix-Rouge

congolaise, Sedar Christian Dinga, que les ressources mises à disposition par la partie italienne seront employées pour couvrir des initiatives concrètes et identifiées dans le cadre du projet.

« La somme n'est pas énorme, mais 50 000 euros pour de nouvelles actions représentent une part non négligeable. Je suis content de la décision qui a été prise et le fait qu'on ait retenu le Congo est une marque d'honneur et un privilège. Je me suis battu pour que ce soit le cas parce que je considérais qu'il était important de donner un signal d'amitié au pays dans le secteur social et de la santé qui reste un domaine clé. En ce moment, avec la crise, c'est une période assez difficile pour mettre en œuvre des actions.

Malgré cela, on a engagé des actions avec la Croix-Rouge congolaise. Cela illustre l'importance du Congo pour l'Italie », a déclaré le diplomate italien.

Sedar Christian Dinga a exprimé ses sentiments de gratitude, saluant « cette grande opportunité partenariale. » « Avec l'appui que le gouvernement italien a bien voulu mettre à la disposition de la Croix-Rouge congolaise, de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, [nous allons pouvoir] faire quelque chose pour éradiquer la pandémie du choléra. Nous sommes sensibles à ce qui est une réponse à la vulnérabilité que l'on peut trouver dans chaque pays en développement », a-t-il souligné.

Hermione Désirée Ngoma

## DONATION

## Du matériel didactique pour le complexe scolaire Monseigneur-Ernest-Kombo

L'ONG Lions Club Elikia a offert, le week-end dernier, du matériel didactique et des fournitures à cet établissement scolaire privé situé à Ntsangamani, à environ 17 km au sud de Brazzaville, qui porte le nom de l'ancien évêque d'Owando, décédé le 22 octobre 2008.

Le don du Lions Club est composé de fournitures scolaires (cahiers, crayons, stylos, gommes, etc.) ainsi que de livres de lecture du CPI au CMI et de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, d'un ordinateur à écran plat, d'un onduleur et d'une imprimante laser. Réceptionnant cette donation, Jean-Marie Ngoma s'est félicité de la visite à point nommé de la délégation du Lions Club Elikia, en ce début d'année scolaire. « C'est pendant cette période que l'on prépare à tout point de vue le succès ou l'échec de l'année. Il est clair que personne ne souhaite l'échec. Mais pour que la réussite soit sûre, il est nécessaire de s'armer pédagogiquement mais aussi matériellement. Et les problèmes matériels, le complexe scolaire Monseigneur-Ernest-Kombo, qui fêtera ses trois ans d'existence cette année, en a beaucoup », a déclaré le coordonnateur de l'établissement, assurant qu'il



Photo de famille (© Anguima)

serait fait bon usage du matériel reçu.

Le président du Lions Club Élikia, Serge Kouamy, a, quant à lui, rappelé que la structure qu'il dirige est par excellence l'ONG qui vient en aide à ceux qui en éprouvent le besoin. Il a, par ailleurs, indiqué que cette action, qui répond au cri du cœur lancé récemment par les responsables de cet établissement, a été rendue possible grâce à certains de ses partenaires, parmi lesquels les Fondations Burotop et Elenga-Ngaporo, qu'il a félicités. « À vous, les enfants et sœurs, ce don ne constitue qu'un premier pas vers un lendemain meilleur », a assuré

Serge Kouamy.

Rappelons que les Lions sont des hommes et des femmes qui, dans un esprit d'unité et de solidarité, s'attachent à deux tâches essentielles : l'humanisme, par leurs activités en matière de culture, facteur d'ouverture et de rapprochement entre les hommes, et l'action humanitaire en venant en aide à ceux qui en ont le plus besoin, localement et dans le monde. Ils privilégient l'amitié, la solidarité, la tolérance et pensent que le bénévolat et le don de soi font naturellement partie de leurs principes de vie.

Parfait Wilfried Douniama

## POINTE-NOIRE /KOUILOU

## Les donateurs de sang bénévoles vont célébrer le 34<sup>e</sup> anniversaire de création de leur association

L'événement auquel tous les donateurs de sang bénévoles de Pointe-Noire et du Kouilou sont appelés à participer, sera célébré avec faste le 28 décembre.

Une rencontre axée sur les préparatifs de la célébration de ce 34<sup>e</sup> anniversaire de l'association congolaise de donateurs de sang bénévoles, a eu lieu récemment au centre interdépartemental de transfusion sanguine Pointe-Noire/Kouilou, où se situe également la permanence de l'association des donateurs de Pointe-Noire et du Kouilou. Au cours de la réunion, ponctuée par le slogan « Sang donné = vies sauvées », le président de l'association, Médard Bitoumbou, a donné les informations nécessaires et répondu aux préoccupations relatives à la composition du comité d'organisation ainsi qu'à la contribution de chacun pour la réussite de l'événement. « Nous sommes une association nationale et voulons que tous les donateurs de la ville puissent célébrer l'événement avec faste. Voilà pourquoi nous prenons des dispositions pour que la fête soit belle », a-t-il expliqué. L'association des donateurs bénévoles du Congo a vu le jour le 26 décembre 1979. « La fête sera célébrée le 28 décembre pour permettre à tous les donateurs d'y prendre part car le 26 décembre, jour d'anniversaire, sera un jour ouvrable », a ajouté Julien Mbemba, secrétaire général des donateurs de Pointe-Noire et du Kouilou. Au niveau de ces deux départements où l'association est installée depuis l'année 2000, on compte environ 1.000 donateurs volontaires réguliers. Un nombre apparemment important mais qui ne répond pas au besoin du centre en sang, la demande étant plus importante que l'offre. D'où cet appel de Médard Bitoumbou : « Beaucoup de gens meurent dans les hôpitaux faute de sang. C'est pourquoi j'invite les populations de Pointe-Noire à faire un don de sang pour aider à sauver des vies et éviter la pénurie au centre de transfusion sanguine. » L'association compte en majorité des hommes et 30% seulement de femmes. Par ailleurs, le président de l'association des donateurs souhaite que tous les membres se sentent concernés par l'événement en cours de préparation. Ainsi a-t-il invité les absents à la réunion à se rapprocher de la permanence de l'association pour plus d'informations. Le jour même de leur réunion, le 8 octobre dernier, les donateurs bénévoles ont accompagné les Lion's club de Pointe-Noire qui ont fait un don de sang et de matériel au Centre de transfusion sanguine, à l'occasion de la célébration de leur journée internationale de service.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## EAU ET ASSAINISSEMENT

## L'agence EAA du Congo annonce sa prochaine participation au forum d'Abidjan

En prélude aux prochaines assises de novembre à Abidjan de l'agence intergouvernementale panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA), une conférence de presse s'est tenue ce jeudi 10 octobre au siège de l'agence à Brazzaville.

La rencontre avait pour objet de mettre à la disposition des partici-

jets exécutés durant ces quatre dernières années, chiffrés à 1,2 milliard de FCFA.

Ils ont souligné les efforts entrepris par l'agence EAA dans la réalisation de certains projets. On retient donc que globalement, l'Agence a correctement fonctionné. Les projets ont été réalisés avec toutefois quelques ratés, étant donné les difficultés

choix des sites ou des départements, revient aux bailleurs de fonds. Le bureau pays est ouvert à tout le pays. Il travaille dans n'importe quel département, pourvu que le financement soit disponible. Aujourd'hui, dans tous les arrondissements de Brazzaville, on trouvera au moins une latrine qui a déjà été construite. Par exemple : au CEG Nganga Édouard sous financement du Pnud, au Lycée 5 février sous financement de la SIAT, etc. En ce qui concerne le volet Eau, quelques réalisations ont été faites dans la Likouala », a indiqué Omer Mahoukou. Selon la représentante par intérim d'EAA, Madame Badila, qui a eu la charge de présenter les projets aux journalistes présents, « EAA accompagne aussi la population sur le volet Éducation et Hygiène ».

L'agence a entre autres missions : de développer des solutions intégrées, innovantes et durables ; d'accompagner les pays africains pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi de politiques stratégiques et d'initiatives ainsi que de la mobilisation des ressources financières et de compétences innovantes. Par ailleurs, cette mission se repose sur une approche multisectorielle de promotion de l'accès durable et équitable des populations africaines aux services d'Eau et d'Assainissement.

Guillaume Ondzé



Madame Badila, née Tsangou Koyo, au centre, animant la conférence

pants des informations nécessaires et utiles afin d'informer le public congolais de la tenue du forum du 21 au 23 novembre à Abidjan et de la célébration, en marge de cet événement, des 25 ans d'existence de cette institution. Profitant de l'occasion, la représentante par intérim de EAA au Congo, Madame Badila, née Tsangou Koyo, le chargé des projets EAA au Congo, Guy Alain Ngoulalere et son adjoint, Omer Mahoukou, ont chacun présenté, leur rapport d'activités relatif aux pro-

rencontres. À l'origine de certaines failles relevées, le manque de sérieux de certains entrepreneurs qui n'ont malheureusement pas bien accompli les travaux, mais qui se feront cependant suppléer par d'autres plus responsables.

Omer Mahoukou a rappelé que le bureau pays d'EAA existe au Congo depuis 1998. « L'agence travaille avec les pouvoirs publics et l'accompagne à mettre en œuvre les politiques d'assainissement qui sont idoines », a-t-il indiqué. « Le

## JOURNÉE MONDIALE DE LA SOLIDARITÉ

## L'ONG « Le livre du Congo Blanc » organise une campagne de soins gratuits

Le démarrage de cette campagne, dans le cadre du Projet du 3e âge sans faim, est fixé au 31 octobre.

Au cours d'une communication organisée le 15 octobre au siège de l'ONG, son secrétaire général coordonnateur national, Dubblon Garcel, a mis en lumière cette opération, dont l'objectif est de sensibiliser les populations bénéficiaires, c'est-à-dire les personnes du 3e âge pour qu'elles se fassent enregistrer en vue de bénéficier de l'action au 31 octobre 2013. Cette campagne de soins gratuits s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la solidarité. Pour cette journée, l'ONG « Le livre du Congo Blanc » a retenu l'aide sanitaire, alimentaire et vestimentaire. En outre, la sélection des patients pour des conditions traitables aura lieu dans un lieu choisi à Moukondo. « Nous avons fait venir des médecins indiens qui sont des tradithérapeutes ; ils vont soigner les personnes du 3<sup>e</sup> âge gratuitement au nom de l'ONG et cela grâce à une délégation de médecins thérapeutes indiens. La prise en charge des malades sera totale, notamment en consultation, en traitement et en médicaments », a fait savoir Dubblon Garcel.

Pour l'enregistrement des patients, il a par ailleurs informé que les personnes devront d'abord passer au siège de l'ONG, situé 1 rue de la Clôture à Moukondo (face à COMUS), ou en appelant au numéro de téléphone : 05 009 34 27 et se faire enregistrer pour avoir une fiche individuelle de soins. C'est sur la base de cette fiche que les patients seront reçus et traités gratuitement par les médecins tradithérapeutes indiens. Les inscriptions des malades sont ouvertes à partir de ce mardi 15 octobre jusqu'au 25 octobre.

Créée en 2010, l'ONG « Le livre du Congo Blanc », rappelons-le, est une association qui s'affirme comme une interaction sociale entre institutions de développement socio humanitaire et de préservation de l'environnement. Elle s'inscrit dans l'amélioration des conditions de vie de la vieillesse au Congo, pour que cessent les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes du troisième âge. En effet, l'ONG leur apporte une aide directe, notamment administrative et sanitaire.

G.O.

**MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT**

**Libreville a abrité un forum régional**

Cette rencontre, qui s'est tenue les 15 et 16 octobre, entre dans le cadre de la mise en œuvre de la Facilité Intra-ACP pour les migrations au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac). Ce processus vise à soutenir le renforcement des capacités des pays ACP dans la connaissance et la gestion des flux migratoires et dans la valorisation de leur impact sur le développement.

L'objectif du forum régional sur la migration et le développement est d'assurer l'intégration des questions migratoires dans les politiques nationales et régionales de développement et de permettre aux gouvernements et aux organisations régionales ACP d'optimiser les bénéfices de la migration pour le développement durable.

La rencontre de Libreville vise à finaliser le projet de document d'orientation régionale de la Céac en matière de migration et de développement ; à soutenir la concertation régionale entre toutes les parties prenantes ; à mettre en place le processus permettant de donner à la thématique « Migration et développement » un créneau institutionnel au niveau régional.

Ont pris part à ce forum des experts de haut niveau des ministères en charge des questions de migration des États de la Céac, des représentants des organisations de la société civile intervenant sur cette thématique, des experts internationaux, des représentants des institutions partenaires ainsi que des experts de la Céac.

Noël Ndong

**GUINÉE**

**Le Président de la République annonce la mise en place du parlement**

**Le président guinéen Alpha Condé a annoncé mardi, à l'occasion de la célébration de la fête de la tabaski, la mise en place incessamment du parlement guinéen (Assemblée nationale), après le vote « massif et responsable » des citoyens de son pays, le 28 septembre dernier.**

Pour lui, l'esprit de patriotisme et d'engagement des populations guinéennes à l'occasion des élections législatives est un signal d'unité et de volonté exprimé par les électeurs pour le choix des futurs députés qui doivent siéger au sein de cette deuxième institution républicaine. « *Il n'y a pas de démocratie véritable sans un parlement représentant la voix du peuple* », a déclaré le président Condé, avant de renouveler sa détermination à faire appliquer strictement les lois

du pays dans le maintien de la stabilité sociale et de la quiétude nationale. Pour ce faire, il a insisté sur le respect des lois guinéennes et des institutions qui garantissent le bon fonctionnement de l'Etat de droit et qui assurent de facto la protection des valeurs humaines.

Désormais, l'Etat de droit doit s'instaurer et s'imposer dans l'application des lois nationales à tous, a souligné le président. Aux acteurs politiques guinéens de la mouvance et de l'opposition, le président de la République a mentionné qu'après le scrutin législatif dont la finalité est la mise en place d'une Assemblée nationale, « *le débat politique sur la vie nationale doit se faire désormais au niveau de l'institution parlementaire et non dans la rue* ». Parlant de la lutte contre l'impunité, le président Alpha Condé a

tenu à mettre en garde les fonctionnaires de l'Etat contre les détournements, la spoliation et la soustraction frauduleuse des biens de l'état au détriment des citoyens du pays. Près de vingt jours après le scrutin législatif du 28 septembre dernier, les résultats des élections ne sont toujours pas publiés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), à cause d'un retard dans les décomptes des procès verbaux dans la commune de Matoto, la plus grande circonscription du pays. Ce retard a déjà créé une véritable psychose chez les populations qui s'impatientent de connaître les résultats issus des urnes en faveur de tel au tel candidat inscrit pour le compte du scrutin à l'uninomial ou à la proportionnelle sur la liste nationale.

Xhinua




**UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'AFRIQUE CENTRALE**  
**FACULTÉ DE SCIENCES SOCIALES ET DE GESTION**  
**B.P. 11628 YAOUNDÉ - CAMEROUN**

**RECRUTEMENT DE LA 2<sup>ème</sup> PROMOTION DE L' « EXECUTIVE MASTER Sc. FINANCE » EN CEMAC (2<sup>ème</sup> SESSION)**

**Le Recteur de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) informe le public de l'espace CEMAC du recrutement de la 2<sup>ème</sup> promotion de l' « Executive Master Sc. Finance » de KEDGE délocalisé pour l'année universitaire 2013-2014. La formation se fera à distance avec des face à face mensuels à Yaoundé, Douala, Brazzaville, Libreville et N'Djamena.**

**Peuvent prendre part au recrutement :**  
**les étudiants titulaires d'au moins une maîtrise de gestion ou de tout autre diplôme équivalent, les cadres gestionnaires et financiers des entreprises privées et publiques (\*), les cadres des organismes financiers et bancaires (\*), les conseils financiers(\*).**

**Les pré-inscriptions se font uniquement en ligne avant le 26 octobre à 17 heures à l'adresse suivante :** <http://ucac.admigate.net>

**Les candidats seront présélectionnés puis déclarés définitivement admis après un entretien avec un jury spécialement réuni à cet effet pendant le mois d'octobre.**

**DROITS DE FORMATION**  
**Les droits de formation sont fixés à trois mille cinq cents (3 500) euros, soit deux millions trois cent mille (2 300 000) Francs CFA. En cas d'admission, une caution non remboursable de 200 000 Francs CFA devra être versée auprès du Gestionnaire du programme, somme déductible du paiement des droits d'inscription.**

**La formation sera sanctionnée par le diplôme français de M.Sc.Finance de KEDGE B.S. (BAC + 5) bénéficiant de la triple accréditation**

**DEROULEMENT DES COURS**  
**Les cours seront dispensés par des enseignants de KEDGE en présentiel et en distanciel. La formation sera sanctionnée par le diplôme de M.Sc. Finance de KEDGE Euromed Marseille (BAC + 5) bénéficiant de la triple accréditation.**

**Les candidats expérimentés n'ayant pas le diplôme requis, il est possible de candidater dans le cadre d'une V.A.E. ( Validation des Acquis de l'Expérience )**

**Possibilité crédit de formation auprès d'Ecobank pour financer la scolarité.**

**Contact : Pr TOPSACALIAN, responsable de la formation**  
**patrick.topsacalian@euromed-management.com**  
**Yaoundé, le 30 septembre 2013, Le Recteur**







**Assurances et Réassurances du Congo**



**40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE 1973 - 2013**



**Soyez rassurés, vous êtes bien assurés**

Assurances et Réassurances du Congo  
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

**40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise**

*Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble*

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 [www.arc-congo.cg](http://www.arc-congo.cg)

## GOUVERNANCE

Le Congo se classe 43<sup>e</sup> sur les 52 pays du continent

Selon la dernière édition de l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique, le Congo est en léger recul sur sa gouvernance par rapport à 2012 après des améliorations notables entre 2000 et 2011.

Créé en 2007, l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique effectue chaque année une évaluation des performances des États africains en matière de gouvernance. Cette année le Congo se classe 43<sup>e</sup> sur les 52 pays du continent, en recul de 2 places par rapport à 2012. La chute la plus drastique est intervenue en matière de gestion publique, catégorie dans laquelle le Congo a dégringolé de la 6<sup>e</sup> à la 28<sup>e</sup> place en un an. La gestion publique reste tout de même un des points forts du Congo puisque c'est dans ce domaine que le pays obtient son meilleur classement. L'Afrique centrale est la dernière des cinq régions d'Afrique en terme de gouvernance globale comme chaque année depuis la création du classement. Si le score du Congo dans l'indice Ibrahim est inférieur à la moyenne africaine, au niveau sous-régional, il se situe parmi les bons élèves, en troisième place sur les sept pays d'Afrique centrale, après la Gabon et le Cameroun. « Ni l'afro-pessimisme ni l'afro-optimisme ne rendent justice à l'Afrique d'aujourd'hui. Il est temps de faire place à l'afro-réalisme et de faire preuve de lucidité sur notre continent. Certes, il convient de saluer le chemin parcouru. Mais il importe aussi de se montrer pragmatique face aux défis auxquels notre continent se trouve confronté », a déclaré Mo Ibrahim, président de la Fondation Mo Ibrahim.

Ainsi, le Congo obtient ses plus mauvais scores dans les domaines de l'environnement des entreprises et de la recevabilité. Rappelons que les scores du Congo évoluent positivement dans tous les domaines depuis 2000, sauf dans la catégorie sécurité et souveraineté du droit, marquée par un recul de 6 points.

Rose-Marie Bouboutou

## AFFAIRE DITE « DES BIENS MAL ACQUIS »

## Le CPR proteste contre le discrédit jeté sur le chef de l'État

Après la réunion extraordinaire du secrétariat permanent, le Club Perspectives et réalités (CPR) a réagi, au cours d'un point de presse, le 15 octobre à Brazzaville, à l'étalage des dépenses effectuées par la famille Sassou N'Guesso.

Suite à la diffusion, sur Radio France internationale (RFI), d'éléments de rapports des enquêteurs de la brigade financière française révélés par le journal en ligne Mediapart sur l'affaire des biens mal acquis, le CPR a attiré l'attention de la classe politique, l'appelant à plus de modestie et de vigilance. « Le CPR, conscient des limites de la liberté de presse, voit dans cette manœuvre, après l'affaire dite des disparus du Beach, des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza et aujourd'hui des achats privés d'un chef d'État en fonction, un acharnement sur une seule personne, à faire un décryptage, celui de discréditer les institutions congolaises », a



Thomas N'Sondé

déclaré le secrétaire général du CPR, Thomas N'Sondé.

Le CPR s'insurge contre le discrédit jeté sur le président de la République, avant d'appeler tous les patriotes congolais à n'accorder aucun crédit à cette manœuvre et à consolider les acquis de paix et d'unité nationale.

Josiane Mambou Loukoula

## Annonce

Ne trichez plus dans le bâtiment, les travaux publics et le génie civil.  
Équipez-vous en matériel de topographie (meilleures marques)  
Topcom Leica Next Stonex etc à geo-science S.A. Suisse.  
Équipements de laboratoires (pour analyses du sol et de l'eau).  
Logiciels de topographie, de calcul de béton armé.  
Bonnes références au Congo possibilité et formation.  
Contact suisse geo-science SA  
Tél : 0041(0) 71 726 12 12  
Email : info@geo-science.ch.  
Représentant au Congo M. Missingamani Bernard  
Tél : 06 660 77 79/ 05 302 41 29  
Email : missingamani@yahoo.fr

## BANQUE MONDIALE

## Les transferts d'argent vers les pays en développement dépasseront 500 milliards de dollars d'ici à 2016

Selon la Banque mondiale (BM), les fonds envoyés vers les pays en développement devraient s'établir à 416 milliards de dollars, soit une croissance de 6,3% en 2013, et franchir la barre des 500 milliards de dollars d'ici à 2016.

L'Inde et la Chine représentent près d'un tiers du montant total des envois vers les pays en développement en 2013. Les envois de fonds vers les pays en développement devraient dépasser les 410 milliards de dollars en 2013, selon la BM. En termes de volume, l'Inde occupe le premier rang mondial avec 71 milliards de dollars reçus, soit l'équivalent d'un peu moins du triple de ses Investissements directs étrangers (IDE) en 2012. Les principaux bénéficiaires des envois de fonds officiellement comptabilisés en 2013 sont l'Inde (environ 71 milliards de dollars), la Chine (60 milliards de dollars), les Philippines (26 milliards de

dollars), le Mexique (22 milliards de dollars), le Nigeria (21 milliards de dollars) et l'Égypte (20 milliards de dollars).

Pour le responsable Migration et envois de fonds du Groupe d'étude des perspectives de développement de la BM, Dilip Ratha, « les envois de fonds constituent le lien le plus tangible et le moins controversé entre migration et développement ». Et d'ajouter : « Les décideurs peuvent faire beaucoup plus pour maximiser l'impact positif des envois en les rendant moins coûteux et plus productifs pour l'individu et les pays bénéficiaires. »

Pour la BM, le coût élevé des envois de fonds par des circuits formels entrave l'utilisation des rapatriements à des fonds de développement, les particuliers privilégiant les moyens informels pour envoyer de l'argent chez eux, avec un coût moyen de 9%, un niveau presque iden-

tique à celui de 2012.

Certaines banques internationales procèdent parfois à la fermeture des comptes des opérateurs de transferts de fonds à cause des problèmes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. « Ces faits marquent une régression regrettable des récents acquis obtenus sur le plan de la facilitation des envois de fonds depuis l'étranger par des migrants », a déploré Dilip Ratha. « Cela va à l'encontre de l'engagement du G20 de réduire les coûts des envois de fonds », a-t-il souligné. « Alors qu'elle mène une réflexion sur le programme d'action d'après-2015, la communauté du développement doit aussi porter son attention sur la réduction du coût élevé des migrations, à commencer par les coûts de recrutement et les frais de visas, passeports et cartes de séjour », indique la BM.

Noël Ndong

**Brazzaville**  
**Cotonou**  
via Pointe-Noire

A partir de  
**211 450 FCFA TTC**  
Aller-retour  
3 vols par semaine  
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

**JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION**

**« La faim n'est pas un fait normal », rappelle le Pape François**

**Le souverain pontife invite la communauté internationale à sortir de la mondialisation de l'indifférence.**

C'est un geste traditionnel au Vatican: chaque année, le 16 octobre, la hiérarchie de l'Église catholique se joint aux célébrations de la Journée mondiale de l'alimentation. Cette année, cette journée, la première pour le nouveau Pape François, est plus que jamais celle de l'attention aux plus pauvres pour un souverain pontife qui a choisi de s'appeler François, en référence au « petit pauvre » d'Assise, saint François. Ainsi, le chef de l'Église catholique invite la communauté internationale à ne pas s'habituer à l'inhabituel. Car la faim, écrit le Pape François dans son message,

n'est pas « un fait inéluctable auquel on peut s'habituer. À une époque où la globalisation permet de connaître les situations de besoin, la tendance à l'individualisme et la fermeture sur soi semble croître. Faim et malnutrition ne sont pas des faits normaux auxquels il faudrait s'habituer comme s'ils faisaient partie d'un système. » Le pape invite à un changement de mentalités qui passe aussi, ainsi qu'y exhorte l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), par un changement de mentalité y compris face à l'alimentation. Il faut, souligne le souverain pontife, « une éducation à la solidarité ». Cette année, la FAO a décidé d'attirer l'attention sur le gâ-

chis de nourriture qui repose sur ce que le Pape François qualifie de « culture du gâchis ». « Le gâchis des aliments n'est qu'un fruit parmi d'autres de la culture du rebut. C'est un triste signe de la mondialisation de l'indifférence qui nous fait lentement nous habituer à la souffrance de l'autre comme si elle était normale », soutient encore le pape. « Les données fournies par la FAO indiquent qu'environ un tiers de la production alimentaire mondiale est indisponible en raison de pertes et de gaspillages toujours plus étendus. Il suffirait de les éliminer pour réduire de manière drastique le nombre des affamés », souligne-t-il encore.

Lucien Mpama

**LA SEMAINE DES NATIONS UNIES**

**Les agences onusiennes ont 68 ans**

Pour fêter cet anniversaire, les Agences du système des Nations unies, créées le 15 octobre 1945 au sortir de la Seconde Guerre mondiale, organisent des activités autour du thème « Poursuivre l'appui à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) jusqu'en 2015 ».

Dans un communiqué de presse, les Agences du système des Nations unies au Congo précisent que « plusieurs activités seront menées du 15 au 24 octobre à Brazzaville et à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, dans le cadre de la Semaine des Nations unies ». À Sibiti, une série d'activités se déroulent depuis le 15 octobre et s'achèvent aujourd'hui dans le cadre de

la Journée de la femme rurale, la Journée de l'alimentation et la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, en partenariat avec les ministères concernés. Le choix porté sur Sibiti s'explique par le fait que le département de la Lékoumou accueillera en 2014 la municipalisation accélérée couplée avec la fête de l'indépendance nationale du 15 août.

À Brazzaville, les activités débutent par une marche sportive, le 19 octobre dès 8 h30. Cette marche de 8 kilomètres rassemblera les personnels des Nations unies, des ambassades et de certains ministères. Deux rencontres interactives avec le public, notamment les jeunes et les journalistes, sur l'action

des Agences du système des Nations unies en général et les OMD en particulier, se tiendront les 22 et 23 octobre, en matinée, dans la salle de conférence de la préfecture et au Centre d'information des Nations unies.

Dans le but de rapprocher le public du Système des Nations unies, sont prévues des opérations portes ouvertes au sein des agences onusiennes. Enfin, la journée du 24 octobre sera marquée par une réception des corps constitués nationaux et diplomatiques au Palais des congrès. Le message du Secrétaire des Nations unies, Ban Ki-moon, et celui du gouvernement seront délivrés à cette occasion.

Tiras Andang

**842 millions de personnes souffrent de la faim selon la FAO**

**Le 16 octobre, date anniversaire de sa création, l'Organisation des Nations unies a voulu insister sur l'importance de la nutrition et des systèmes de production durables pour la santé des populations.**

« Des modèles non viables de développement dégradent l'environnement naturel, menaçant les écosystèmes et la biodiversité indispensables à nos approvisionnements futurs en nourriture », note l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un communiqué. « Car si les efforts conjugués des États et des agences de l'ONU ont permis de réduire de façon spectaculaire le nombre de personnes souffrant de la faim (plus d'un milliard en 2009), la part des "mal nourris" atteint encore 2 milliards d'humains, qui souffrent d'une ou plusieurs carences en micronutriments (vitamines et autres) », continue-t-elle.

Selon la FAO, la malnutrition concerne 26% des enfants qui présentent un retard de croissance et 1,4 milliard d'humains en excès pondéral, dont 500 millions d'obèses. Le Programme alimentaire mondial (PAM), qui fournit une aide d'urgence à quatre-vingts pays, parle du renforcement rapide du nombre de mères et d'enfant recevant des produits nutritionnels spécialisés, et demande de « se focaliser sur les mille premiers jours de vie », de la conception à l'âge de deux ans. « Si la communauté internationale investissait 1,2 milliard de dollars par an sur cinq ans pour réduire les carences en micronutriments, la baisse de la mortalité infantile et l'impact positif sur les futurs revenus pourraient atteindre 15,3 milliards de dollars », indique le

PAM. Toujours à l'occasion de cette journée, Action contre la faim (ACF) a publié un rapport intitulé « Semer les graines d'une bonne nutrition ». Le texte s'appuie sur trois études de cas réalisées au Burkina Faso, au Kenya et au Pérou. Il se concentre sur la manière dont les politiques agricoles contribuent à la lutte contre la sous-nutrition et intègre les questions nutritionnelles. Ce rapport vise à analyser les contraintes empêchant l'agriculture de contribuer davantage à la lutte contre la sous-nutrition et les exemples de bonnes pratiques ayant permis de les lever. S'agissant de la République centrafricaine, ACF évoque une situation alimentaire déplorable par la voix de son directeur régional, Alain Coutant : « Nous recensons deux fois plus d'admissions dans nos centres nutritionnels en 2013. » Un constat partagé par Bérangère Tripon de l'ONG « Solidarités International ». Elle observe « un élargissement des populations touchées par la précarité alimentaire dans un contexte de mauvaise récolte et de pillage des semences. Les réserves alimentaires des populations sont réduites à un mois. En cas de pénurie, elles mangent les semences telles quelles. » Monseigneur Nzapalainga, l'archevêque de Bangui, qui rentre d'une tournée à l'intérieur du pays, redoute une catastrophe car les paysans n'ont pas semé leurs champs par peur de se faire agresser.

Yvette Reine Nzaba



**Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S  
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville  
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434  
Email: info@terratech-cg.com**




**235.000 H.T**

**Acer E1-530**  
Intel® Processeur 1.8GHz  
Ecran HD Led 15.6  
2GB DDR3 Memoire  
500GB Disque Dur  
6-Cell Li-ion Battery





**Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S  
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville  
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434  
Email: info@terratech-cg.com**





**235.000 H.T**

**Acer Aspire E1-530**  
Intel® Processeur 1.8GHz  
Ecran HD Led 15.6  
2GB DDR3 Memoire  
500GB Disque Dur  
6-Cell Li-ion Battery



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### Objet : Sélection d'une Société d'Assurance Maladie et Evacuation Sanitaire

Dans le cadre de la couverture médicale du personnel du Secrétariat de l'APPA et des membres de leurs familles, le Secrétariat de l'APPA souhaite confier la gestion médicale à une société d'assurance maladie dans l'intérêt d'alléger et de mieux maîtriser les dépenses de santé, de faciliter la gestion des évacuations sanitaires et de faire bénéficier au personnel et les membres de leurs familles des prestations de qualité en matière de santé à travers un réseau de cliniques, hôpitaux et centres de santé, de pharmacies, de laboratoires, de structures sanitaires spécialisées dans l'assistance et l'évacuation médicale, etc..

Les sociétés intéressées peuvent retirer ou demander par voie électronique gratuitement les termes de références

au Siège du Secrétariat de l'APPA à l'adresse suivante :

18ème étage, Tour NABEMBA, Centre-ville, Brazzaville

Tél. : +242 06 665 38 57, Fax. +242 06 669 99 13 / (33)134 29 59 46

E-mail: appa@appa.int, (plus d'information sur www.appa.int)

NB. :

-Retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) au Secrétariat de l'APPA : 25 octobre 2013 au plus tard ;

-Dépôt des offres sous pli fermé au Secrétariat de l'APPA : 26 novembre 2013 au plus tard ;

-Ouverture des offres : début décembre 2013 à Malabo, Guinée Equatoriale.

Brazzaville, le 14 octobre 2013

Le Secrétaire Exécutif

Gabriel DANSOU LOKOSSOU



## OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons un chef comptable pour notre client qui est basé à Pointe-Noire et qui évolue dans le secteur d'activités des fabrications de gaz industriels (oxygène, de l'acétylène, de l'acide carbonique de l'argon et de l'ammoniaque). Vous aurez pour lieu d'affectation au siège à Pointe-Noire et pour supérieur hiérarchique, le responsable de gestion. Les personnes intéressées doivent répondre au profil ci-après :

-Avoir un BAC + 4/5 en comptabilité, en finances, en contrôle de gestion et/ou en sciences de gestion.

-Disposer d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans les disciplines citées ci-dessus.

-Avoir des connaissances en comptabilité générale – analytique, en contrôle de gestion, en droit du travail, en droit des sociétés et en fiscalité.

-Français : courant et écrit (très bien) ; anglais : à tout fortement souhaité.

### VOS MISSIONS ET RESPONSABILITÉS :

Gestion du plan comptable général et analytique – contrôle et validation des invitations comptables, des déclarations fiscales et sociales et autres-mise en œuvre des procédures de clôtures périodiques – préparation des audits internes et externes – mise en œuvre des plans d'actions annuels et post-audits – mise en œuvre des contrôles et tableau de contrôles périodiques fiscaux et comptables – contrôle et validation des analyses de comptes de la balance générale et analytique – provisionnées – rapprochement des salaires déclarés et comptabilisés – mise en œuvre et justification des inventaires de stocks – mise en œuvre et justification des inventaires des immobilisations – production des états financiers de la société – contrôle et apurement des rapprochements bancaires – mise à jour et suivi des dossiers permanents de la filiale – contrôle et validation des entrées et sorties de stocks – organisation, coordination et supervision de l'équipe comptable de la société – formation et développement des collaborateurs.

### CAPACITÉ ET COMPORTEMENTS :

Sécurité – qualité – fiabilité – éthique – digne de confiance – efficacité – productivité – travail en équipe – capacité d'analyse et de prise de décision. Vision long-terme et orientation résultat – disponibilité – motivation – délégation – développement des collaborateurs.

### CONSTITUTION DU DOSSIER :

1-curriculum vitae

2-une lettre de motivation

3-un certificat d'aptitude médicale.

Le test aura lieu le 26 octobre 2013, veuillez déposer vos dossiers au plus tard le 22 octobre 2013 à l'adresse suivante :

Avenue de la Base n°47 Batignole à 500 m de l'ex hôtel Régina. Soir par mail : ronich.gouya@gmail.com



## Recherche pour son client, leader de la distribution des véhicules, industriels (VI), légers (VL) et du pneumatique, ses commerciaux

Basés à Pointe Noire et à Brazzaville, Sous la responsabilité du Directeur commercial du domaine, votre mission en tant que :

### « Commercial Véhicules Légers » sera d'assurer :

- La prospection et le développement de la clientèle
- L'animation de la vente et du suivi du parc VL des clients de la zone économique de Pointe Noire / de Brazzaville
- La satisfaction client :
  - identification du besoin
  - conseil d'achat
  - Prise de commande
  - Paiement et suivi facturation
  - Livraison

•Le reporting régulier auprès de votre direction pour renseigner votre activité  
De Formation commerciale (ou technique), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la vente de produits/biens de consommation et/ou services. Votre permis B vous permet d'être autonome et de vous déplacer pour votre travail, afin de rencontrer vos clients.

#### Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise dans le domaine automobile, sans forcément être un expert, et vous pratiquez la bureautique sans souci (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et aller à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, pour les informer et les convaincre.

La pratique de l'Anglais, du Portugais et/ou chinois serait un atout indéniable dans votre dossier  
Réf : CEVL/2013-10 / KACC

### « Commercial Véhicules Industriels » sera de :

- La prospection et le développement de la clientèle VI/PL
- L'animation de la vente et du suivi du parc VI /PL des clients de la zone économique de Pointe Noire / de Brazzaville
- Le lien technico-commercial avec le configurateur VI/PL pour la préparation et la mise en œuvre technique des offres commerciales
- Le reporting régulier auprès de votre direction pour renseigner votre activité

De Formation initiale technique (ou en action commerciale), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion d'une flotte et/ou d'un parc de véhicules.

Riche de vos connaissances mécaniques, votre permis B vous permet d'être autonome et de vous déplacer pour votre travail, afin de rencontrer vos clients.

Vous veillez à les conseiller efficacement et cherchez à en convaincre de nouveaux. Comment ? En étant réactif pour répondre à leurs besoins tout en mettant en avant les avantages techniques des produits du groupe.

#### Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise pour évoquer la mécanique, et vous pratiquez sans souci la bureautique (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et allez à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, (en charge des parcs et flottes de VI), pour les informer et les convaincre.

Le Permis PL (C) serait un +  
La pratique de l'Anglais et du Portugais serait un atout indéniable dans votre dossier  
Réf : CEVI/2013-10 / KACC

### « Commercial Équipement Pneumatique » sera de :

- Devenir le partenaire privilégié du client, pour tout son approvisionnement pneumatique
- Assurer l'animation de la vente et du suivi du parc pneus des clients de la zone économique de Pointe Noire
- Rendre compte de son activité en utilisant les outils de reporting de l'entreprise

Vous serez donc le conseiller du responsable de parc/flotte du client, et votre démarche de veille pro active, vous permettra de lui proposer des solutions, avant même que son besoin s'exprime dans l'urgence. De Formation initiale technique (ou en action commerciale), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion d'une flotte et/ou d'un parc de véhicules. Riche d'une expérience dans une société de transport, de ventes de VI, ou de suivi de flotte véhicule, vous pratiquez la bureautique sans souci, (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client, attentif à la satisfaction de ses attentes, vous trouvez ce qui correspond à son besoin en recherchant dans toute la gamme des produits pneumatique du groupe, mais aussi en anticipant sa demande, par des visites technico-commerciales régulières et un suivi de sa flotte.

#### Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise pour évoquer la mécanique, et vous pratiquez sans souci la bureautique (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et savez aller à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, en charge des parcs et flottes de VI, pour les informer et les convaincre.

Le Permis PL (C) serait un +  
La pratique de l'Anglais et du Portugais serait un atout indéniable dans votre dossier  
Réf : CEPN/2013-10/ KACC

Votre curiosité pour les produits, métiers et projets des clients, mais aussi de notre enseigne, démontrera votre intérêt au poste et votre envie de vous impliquer dans le groupe.

Vous vous reconnaissez dans ce profil ? Contactez nous, uniquement par mail, en précisant la référence du poste recherché, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 18 octobre 2013. Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation (+ copie du dernier diplôme en pdf).

NB : les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail seront automatiquement écartées du processus

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

# Le Congo succède au Mali pour les sixièmes Assises des Yvelines prévues en octobre 2014

Initiée et entretenue par la Cuvette au Congo et les Yvelines en France, la coopération entre ces deux départements scelle les accords de manière à impliquer le plus grand nombre d'acteurs congolais et français.

C'est ce qui a été annoncé le 12 octobre, à l'issue de la cérémonie de clôture de la 5<sup>e</sup> édition des Assises de la coopération décentralisée du département des Yvelines, sous l'autorité de Jean-Marie Tétart, vice-président du Conseil général des Yvelines, et en présence de Pierre Bédié, maire de Mantes-la-Jolie et ancien président du Conseil général des Yvelines, signataire en 2009 de la convention de coopération décentralisée avec Emmanuel Ambende, président du Conseil départemental de la Cuvette. Il sied de signaler la présence à cette cérémonie de Henri Dimi, conseiller économique de l'ambassade du Congo en France, et de Jean-Éric Djendja Itoua, coordonnateur de l'unité de gestion des projets en coopération au ministère de l'Intérieur et de la décentralisation.

Au cours de ces 5<sup>es</sup> Assises de coopération en l'honneur du Mali, la délégation congolaise, composée des élus du département de la Cuvette et des administrateurs maires des communautés urbaines de Bouansa, Loudima, Loutété, Mabombo, Madingou et de Moyondzi dans le département de la Bouenza, a marqué sa présence en participant activement aux différents ateliers. La délégation a assisté aux expositions réalisées par les acteurs français et maliens. Les



La délégation congolaise aux 5<sup>es</sup> Assises à Marly-le-Roi dans le département des Yvelines. crédit photo Geoffrey Périn

Congolais ont également pris part aux débats et aux échanges thématiques organisés sur le site des assises, au collège Louis Lumière de Marly-le-Roi.

L'atelier spécialement prévu pour la délégation congolaise a été organisé par le comité français de solidarité internationale. L'expérience retenue était la présentation et le partage d'expérience sur le programme concerté pluri acteurs-PCPA. Le PCPA est un outil d'animation du dialogue entre société civile et pouvoirs publics au Congo. Deux témoignages ont été portés à l'endroit des participants par les associations du développement de la

contrée de Mouyondzi et Yidika. « C'était l'occasion de découvrir l'expérience du terrain de la coopération décentralisée », explique Anne-Marie Kabala, maire de la communauté urbaine de Mouyondzi.

Satisfait de recevoir le passage de témoin pour la session 2014 après le Mali, Emmanuel Ambende est revenu sur le chemin parcouru en quatre ans par les deux départements, par rapport à la convention signée en 2009. Initialement prévue pour une durée de 3 ans renouvelables, la convention de coopération a été renouvelée en 2012 avec deux domaines d'intervention

retenus : l'amélioration de l'offre de santé et l'éducation. « Pour 2014, tout un pays est sur le pont pour relever le challenge », a-t-il conclu.

Pour Jean-Marie Tétart, le Congo comme pays invité, est la meilleure façon d'inviter la zone géographique d'Afrique centrale, en s'inspirant du dynamisme des acteurs de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. « Ce sera l'occasion de mettre à profit le dynamisme des Congolais de l'étranger et surtout d'inciter les investisseurs français à aller investir au Congo », a-t-il confié.

Quant à Pierre Bédié, tout en rappelant le contexte de la marche

historique commune entre le Congo et la France, il s'est dit heureux que le Conseil général des Yvelines mette à l'honneur un pays ami. « Entretenir la coopération entre le Congo et la France c'est se souvenir de notre histoire commune. Celle qui a fait de Brazzaville la capitale de la France libre. Celle où des Africains ont été recrutés depuis Brazzaville, pour venir combattre pour la France. C'est en mémoire de ce pont de l'histoire que les Yvelines accueilleront, en 2014, le Congo comme pays invité... », a-t-il déclaré avec fierté.

Marie Alfred Ngoma

**ASSURANCES GENERALES DU CONGO**

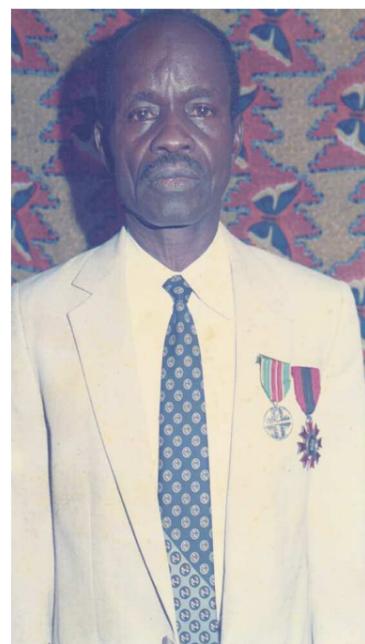
**A.G.C. SA**

**RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER**

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

## NÉCROLOGIE



Patric Nguimbi et Charles Kimbéné ont le profond regret d'annoncer aux familles Bernard Tsaty, Yacinth Boungou, Otsoka Obaradzoro, Kanoha, colonel Samuel Okemba, la mort de l'oncle Gaston Samuel Akambot, décédé le 14 octobre 2013 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu à la rue Djilé N°76 Talangaï. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Faites le  
**"Coup Double"**  
 Soyez présent dans les Capitales les Plus  
 Branchées d'Afrique Centrale à travers vos  
 Guides Pratiques



Editions Créatives  
 +242 056 027 440  
 +242 056 021 469  
 +243 99 46 77 777  
 +243 99 99 01 823  
 aksanticom@gmail.com  
 www.aksanticom.cd

## COUR CONSTITUTIONNELLE

## L'organe censé être opérationnel dans six mois

**La haute juridiction vise à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire afin de répondre aux exigences de la Constitution du 18 février 2006.**

L'arsenal juridique du pays est en train de se mettre progressivement en marche. La promulgation le 15 octobre par le chef de l'État de la loi portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle est venue pallier un déficit longtemps décrié, à savoir l'absence de cette haute juridiction remplacée dont les fonctions étaient jusque-là exercées par la Cour suprême de justice. Adoptée fin octobre par les deux chambres du Parlement, la Cour constitutionnelle tend à répondre aux exigences de la Constitution du 18 février 2006 adoptée par référendum. Cette dernière, faut-il le rappeler, avait recommandé l'institution de cette Cour sans que cela ne soit suivi d'effet. Aujourd'hui,



Des hauts magistrats de la République

c'est chose faite. La Cour constitutionnelle est chargée, au terme de l'ordonnance présidentielle, du contrôle de la constitutionnalité des lois et des actes ayant force de loi. Elle a également la compétence de juger le contentieux des élections présidentielle et législatives ainsi que le référendum. Elle est, par ailleurs,

la seule capable de juger le chef de l'État et le Premier ministre dans les cas prévus par la Constitution. Ce n'est pas tout puisque la même Cour aura également pour charge de statuer sur les recours en interprétation de la Constitution. C'est à elle que reviendra également la compétence de trancher « les

*conflits de compétence entre les pouvoirs législatif et exécutif, l'État et les provinces ainsi qu'entre juridictions* ».

Il ressort de la loi ainsi promulguée que cette juridiction comptera en son sein neuf membres nommés pour un mandat de neuf ans non renouvelables. Trois d'entre

eux seront nommés sur l'initiative du chef de l'État, trois autres par le congrès (Assemblée nationale et Sénat) et les trois derniers par le Conseil supérieur de la magistrature, indique-t-on. Le président de la Cour, quant à lui, sera élu par ses pairs pour un mandat de trois ans renouvelables une fois. Cette Cour constitutionnelle est censée être opérationnelle dans les six mois suivant la promulgation de la loi.

Outre la promulgation de cette loi, l'on attend à ce que d'autres lois suivent en rapport avec les prescrits de la Constitution de 2006 afin de compléter l'arsenal juridique du pays avec notamment la mise en place des juridictions administratives composées du Conseil d'État et des cours et tribunaux administratifs. Notons que la loi ainsi promulguée crée aussi un parquet général près la Cour constitutionnelle.

**Alain Diasso**

## RAPPROCHEMENT KINSHASA-KIGALI

## Les sénateurs tentent un forcing

**Dans le rapport final ayant sanctionné les assises consacrées à la situation sécuritaire dans l'est de la RDC et dans la région des Grands lacs, les sénateurs de deux pays ont convenu de veiller au respect des engagements pris par leurs pays dans le cadre du rétablissement de la paix dans la région.**

Depuis plusieurs mois déjà, les relations diplomatiques entre le Rwanda et la RDC ne sont plus au beau fixe, les deux pays s'accusant mutuellement de se déstabiliser par rébellions interposées. Aujourd'hui encore, la tension entre les deux pays s'est exacerbée du fait de la création depuis mai 2012 de la rébellion du M23 active dans la province du Nord-Kivu et qui bénéficierait de l'appui militaire rwandais. Des allégations confirmées par la RDC et les Nations unies mais que le Rwanda a toujours rejetées.

C'est dans le but de rapprocher les deux pays que les sénateurs congolais et rwandais, membres des commissions des affaires étrangères de deux Parlements, ont participé du 14 au 15 octobre à Kinshasa, aux travaux parlementaires consacrés à la situation sécuritaire dans l'est de la RDC et dans la région des Grands lacs. Plusieurs recommandations ont sanctionné ces assises parmi lesquelles la nécessité de relancer les projets intégrateurs pour cimenter la coopération entre Kinshasa et Kigali. Il sera question, entre autres, d'exhumer des vieux projets qui moisissent dans les tiroirs dans une perspective de relance de la coopération bilatérale. Sur le même ordre d'idées, les participants ont convenu de veiller au respect des engagements pris par leurs pays dans le cadre du ré-

tablissement de la paix dans la région des Grands lacs. Ils entendent surveiller de près l'application, par leurs pays respectifs, de l'Accord cadre de paix d'Addis-Abeba signé en février dernier par onze États africains sous l'égide de l'ONU. Il en est de même de la résolution 2098, créant une brigade spéciale chargée de combattre les groupes armés opérant dans l'est de la RDC.

Pour Léon Kengo wa Dondo, président du sénat congolais, des efforts devraient se poursuivre au niveau des États de la région obligés de vivre en commun et dont les relations ne peuvent être cimentées que par le biais des projets intégrateurs. Même crédo de la part de son homologue rwandais Jean Dama-scène Ntawukuliryayo qui insiste sur la confiance mutuelle devant garantir les rapports entre Kinshasa et Kigali. Les deux Sénats, a-t-il déclaré, « ne devaient pas échouer dans la recherche des solutions aux problèmes qui ont existé et qui existent » entre le Rwanda et la RDC. Rappelons que les travaux de Kinshasa s'inscrivent dans la continuité du dialogue entamé au mois de mai à Kigali en vue de rapprocher les acteurs politiques de deux pays. Une délégation du sénat congolais s'était en effet rendue dans la capitale rwandaise retenue également pour abriter les prochains travaux prévus pour décembre. Le but visé par ces rencontres est de permettre aux dirigeants de deux pays d'échanger régulièrement sur des questions qui touchent à la sécurité des frontières et à la coopération multisectorielle entre leurs États respectifs.

A.D.

## DISTINCTION

## Deux nouveaux prix pour le Dr Mukwege

**Le chirurgien congolais a reçu, le 14 octobre, le prix du courage civil décerné par la fondation John Train à New-York ainsi que le prix de la fondation Chirac pour la prévention des conflits.**

Le prix lui a été décerné suite au travail réalisé à son hôpital de Panzi où il soigne de nombreuses femmes victimes de violences sexuelles. « Rencontrer ces femmes a complètement changé ma vie. Ma profession de médecin a fait de moi le témoin direct d'un crime de masse difficile à comprendre, c'est parce que les violences sexuelles



Le Dr Mukwege lors de son discours à la Fondation Train à New-York

touchent notre ressource la plus précieuse que sont nos mères, nos femmes et nos filles », a déclaré Denis Mukwege lors de son discours à la Fondation John Train. « Il n'y a aucune fatalité à cette situation. Nous pouvons apporter un changement positif au Congo. Nous pouvons stopper cette guerre et mettre un terme aux violences sexuelles », a-t-il soutenu.

**Prix de la Fondation Chirac 2013**

Le Dr Mukwege est également le lauréat 2013 du prix pour la prévention des conflits décerné par la Fondation Chirac. « Le jury du prix de la Fondation Chirac a décidé de récompenser son action en faveur des femmes victimes de viols dans les conflits armés », indique le site de l'institution.

La Fondation Chirac réunit chaque année un jury international et un comité d'experts pour sélectionner les lauréats du prix. Le jury, composé de personnalités ayant œuvré pour la paix, choisit des lauréats pour l'exemplarité et l'urgence de leur action. Le jury présidé par Jacques Chirac a rassemblé cette année des personnalités comme Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU de 1992 à 1996; Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international de 1987 à 2000; Joaquim Alberto Chissano, président de la République du Mozambique de 1986 à 2005; Alain Juppé, ancien Premier ministre et ancien ministre des Affaires étrangères; Federico Mayor, directeur général de l'Unesco de 1987 à 1999 et Simone Veil, ancien ministre d'État et membre de l'Académie française.

Pour rappel, Denis Mukwege a récemment reçu le prix Right Livelihood, considéré comme le prix Nobel alternatif. Le médecin congolais est déjà détenteur de plusieurs distinctions: prix des droits de l'homme de la France; prix Olof Palme et le prix des droits de l'homme des Nations unies; prix Van Goedart aux Pays-Bas ainsi que trois prix reçus en Belgique en 2011, à savoir le prix Jean-Rey, le prix Roi-Baudouin et le prix de paix de la ville d'Ypres.

**Patrick Kianimi**

## KINSHASA

# Mise en circulation du nouveau contrat de bail type

**Le document lancé par l'autorité urbaine, qui va désormais régir les rapports souvent tumultueux entre le bailleur et le locataire, devra être signé devant les services de l'habitat des communes.**

L'exécutif provincial de la ville-province de Kinshasa a lancé, le 16 octobre, en la salle La Conforta, dans la commune de Kasa-Vubu, le nouveau contrat de bail type pour la capitale congolaise. La mise en circulation de ce document rentre dans le cadre de l'action du gouverneur, André Kimbuta Yango, et est parmi les initiatives dont la finalité reste l'amélioration de la gouvernance dans la capitale congolaise. «Aujourd'hui, un instrument important, mais souvent banalisé dans notre vie quotidienne, va devoir recevoir ses lustres. Il s'agit du nouveau contrat de bail type qui sera lancé en circulation ici et maintenant», a noté le vice-gouverneur de la ville, Clément Bafiba Zomba. Soulignant l'importance de ce document, le vice-gouverneur a noté que le contrat de bail devra assumer les rôles social, juridique, fiscal et statistique. De cet avis, ce document, qui traduit une convergence des intérêts parallèles, mais qui consolide des avantages et acquis respectivement défendus et reconnus, devra être le cordon ombilical qui enrichit le sens de compréhension mutuelle et de convivialité



Une banderole placée à l'entrée de la salle La Conforta

face aux vicissitudes de la vie en ville, en assurant une cohésion entre le bailleur et le locataire. Ce contrat, a souligné le vice-gouverneur, permettra également de recadrer l'Impôt sur le revenu locatif, en facilitant la traçabilité de cette source des recettes. «*Considéré comme une voile pudique, le contrat de bail institué mérite d'être désacralisé en ce que chacun des Kinnois, concernés par la problématique de bail, puisse s'en approprier*», a-t-il conseillé.

#### Un évènement capital dans le domaine de l'habitat

Pour la ministre provinciale des Af-

aires foncières, urbanisme et habitat, Nephtalie Idia Mukumukira, cet évènement relève d'une grande importance pour le secteur qu'elle gère dans la ville-province. Elle a également souligné le contexte particulier et exceptionnel dans lequel intervient la mise en circulation de ce document. Il s'agit, à en croire la ministre provinciale, de la décentralisation et les recommandations des concertations nationales, initiées par le chef de l'État, Joseph Kabila, qui tient au social du peuple. Ce contrat de bail type est la conjugaison des efforts croisés entre la ville et le secteur privé, représenté par l'Association des

agences immobilières de la RDC. Un document répondant aux attentes du bailleur et du locataire Soulignant les qualités du nouveau contrat, la ministre Nephtalie Idja a indiqué que ce document possède des dispositifs de sécurité, le mettant à l'abri de toute falsification. Il a également des aspects juridiques qui renvoient les parties, en cas de divergence dans leurs obligations réciproques, devant les instances judiciaires, pour un règlement définitif du litige. «*Non seulement que les parties peuvent se référer au pouvoir judiciaire, mais elles peuvent également procéder à un arrangement à l'amiable avec le concours, soit de l'autorité municipale, soit du chef de division urbaine de l'habitat, selon le type de bail*», a-t-elle souligné.

Le contrat de bail mis en circulation fixe la garantie locative à trois mois, pour le bail résidentiel, à six mois pour le commercial et douze mois, pour le bail industriel ou socio-culturel. En plus de ces spécifications, la ministre a indiqué que le taux de loyer ne peut être modifié qu'en cas de la plus value ou de la moins value du bien loué ou encore de la fluctuation monétaire, «*car le loyer est fixé en Francs congolais*».

#### De l'ordre dans le domaine de l'habitat

Trois autres documents ont été, à cette occasion, présentés au pu-

blic. Il s'est agit de l'Attestation d'agrément d'une agence immobilière, de la Fiche d'identification d'une agence ou d'un courtier immobilier ainsi que de l'Avis de vente, expertise du transfert de droit d'occupation parcellaire. Selon la ministre provinciale des Affaires foncières, urbanisme et habitat, ces trois documents permettront à la ville de dresser le tableau de tous ceux qui œuvrent dans le secteur de l'immobilier en vue de les organiser en un groupe social structuré. Un appel a été lancé, de ce fait, en direction des courtiers en vue d'entrer en contact avec les divisions urbaines de leur ressort en vue de régulariser leur situation dans l'exercice de leurs professions et éviter de s'exposer à la rigueur de la loi. «*Tout courtier doit au préalable se faire identifier et obtenir son agrément auprès des divisions urbaines de l'habitat de son ressort dans la ville de Kinshasa*», a insisté la ministre provinciale. Les Kinnois, bailleurs et locataires, ont également été conseillés de se présenter devant le service d'habitat de leurs communes respectives en vue de formaliser leurs contrats de bail. Alors que ceux qui sont dans les rapports de commerce ou industrie sont guidés vers les chefs de division de l'habitat.

Lucien Dianzenza

## BAISSE DES PRIX

### Le gouvernement appelle les importateurs au respect des engagements

**L'exécutif national tient à ce que les produits de première nécessité connaissent une baisse au courant de ce mois, pour que les Congolais passent les fêtes de fin d'année et de Nouvel An dans la quiétude.**

L'interpellation des importateurs a aussi figuré sur la liste des sujets traités par la troïka stratégique au cours de sa réunion du 15 octobre, laquelle réunion a été présidée par le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo Mapon. La troïka stratégique a revu l'état d'avancement de la mise en œuvre des engagements pris aussi bien par le gouvernement que par les importateurs pour que la réduction des prix des produits de première nécessité devienne effective. Car le gouvernement tient à ce que les Congolais puissent acquérir ces produits sans difficultés.

Pour sa part, le gouvernement a pris certaines dispositions pour honorer ses engagements. Il s'agit du paiement à la date échu des salaires des agents et fonctionnaires de l'État et de tous ceux qui émargent du budget de l'État. Par ce geste, l'exécutif national veut effectivement contenir la hausse des prix et maintenir la stabilité du taux de change. La preuve est que la paie du mois d'octobre a été amorcée depuis le 10.

«*Nous attendons de la part des opérateurs économiques qu'ils prennent aussi les mesures qui concrétisent leurs engagements, afin qu'à partir de la fin de ce mois, l'on puisse vivre cette baisse des prix qui va effectivement profiter aux populations congolaises*», a déclaré Daniel Mukoko Samba, au sortir de la réunion, tout en soulignant que le gouvernement est déterminé à consolider ses efforts pour qu'ils profitent surtout à sa population. «*Ce ne sont pas des résultats pour la communauté internationale, mais pour les populations congolaises*», a-t-il précisé. À cet effet, le ministre de l'Économie et commerce, Jean-Paul Nemyato, a été chargé d'y veiller au regard de l'approche de l'échéance convenue, laquelle échéance a été fixée au 20 octobre.

Pour rappel, le ministre Jean-Paul Nemyato a effectué le 4 octobre une descente auprès d'une dizaine d'importateurs des produits de consommation de base. L'objectif de sa visite de prospection était non seulement d'évaluer les quantités de ces produits, mais aussi d'étudier les possibilités de rendre uniformes les prix afin de permettre aux Congolais en général et Kinnois en particulier d'acheter ces produits aux mêmes prix dans tous les points de vente. Il s'agit des produits tels que les chinchards, les poulets, le riz.

Gypsié Oïssa Tambwe

## MINES

### Pas de compromis sur les orientations de la révision du Code

**Les parts gratuites de l'État dans les nouveaux projets miniers pourraient finalement être portées à 15%, contre 35% de participation envisagée au départ et finalement abandonnée sur pression des miniers, mais il faut encore attendre mars 2014 pour le début des discussions au Parlement.**

Le ministère des Mines projette de déposer son projet de Code minier au parlement en mars 2014. Pour l'heure, certains amendements contenus dans les propositions de la commission en charge de la révision du Code minier continuent à susciter des réactions parmi les miniers. Parmi les innovations prévues, en dehors de la participation de l'État, il y a la proposition de la commission de réduire de dix à cinq ans la durée de la garantie de stabilité. Les sociétés minières resteraient ainsi soumises aux dispositions du Code minier en vigueur au moment de l'octroi des droits d'exploitation pendant dix ans, indépendamment de la législation minière. Les discussions restent houleuses à ce stade, car les miniers n'ont pas désarmé. Selon eux, certains amendements font courir un grand risque au secteur. En publiant le nouveau

Code en l'état, c'est-à-dire avec un nouvel actionnariat de l'État, la rentabilité des sociétés du secteur pourrait décroître sensiblement et ne représenter que le tiers de son niveau actuel. En jouant sur la garantie de stabilité, cette fois tout le modèle économique prôné par le pays en matière d'investissement en prendrait un sacré coup.

Les mines et le pétrole alimentent le PIB du pays à hauteur de 30%. Ainsi un intérêt croissant ne cesse d'être enregistré sur le pétrole et le gaz. D'autres défis se dessinent déjà dans ce dernier secteur. En effet, la RDC n'est pas encore parvenue à éclore son potentiel pétrolier et à valoriser d'autres champs, quoiqu'on ait réalisé des études encourageantes sur d'autres bassins sédimentaires. Hormis le Bassin côtier, il existe trois autres bassins sédimentaires dont les potentialités en pétrole ne

semblent guère être remises en question. Avant d'envisager des réformes en profondeur et de mettre en place une bonne exploitation pétrolière capable d'augmenter la production actuelle établie à seulement 25000 barils/jour, Il est important d'assurer une promotion internationale en organisant des études pour maîtriser effectivement le potentiel disponible. Au terme de ce processus, l'État pourrait alors envisager des politiques pragmatiques qui s'appliquent le mieux aux réalités sur le terrain. Avec les cours mondiaux des matières premières à leur niveau élevé, la RDC gagnerait aussi en consolidant son économie pour faire face à un choc international, a mis en garde le Fonds monétaire international. Cela devrait aussi aboutir à la réduction de la dépendance de l'économie congolaise à ses matières premières.

Laurent Essolomwa

## EAU POTABLE

## 40.000 nouveaux branchements sociaux dans trois villes

**Le lancement de l'opération est prévu pour ce mois d'octobre**

La Régideso compte lancer, au mois d'octobre, le Projet d'alimentation en eau potable en milieu urbain (Pemu). Dans le cadre de cette opération qui vise, à en croire l'Agence congolaise de presse (ACP), l'amélioration de la desserte en eau potable des populations des quartiers défavorisés à Kinshasa, Matadi et Lubumbashi, cette entreprise prévoit quarante mille nouveaux branchements sociaux. Dans cette optique, il est prévu l'érection, dans ces trois villes, de quatre cents bornes fontaines à gérer suivant un mode communautaire et participatif.

Pour entraîner l'engouement des ménages à la souscription d'ici la fin 2014, le coût du branchement social serait également revu à la baisse. Il serait passé, selon la source, de plus de 200.000 FCFA à 46.500 FCFA.

On note, par ailleurs, que l'eau potable reste une denrée rare en RDC. Plusieurs ménages sont obligés d'utiliser les eaux impropres à la consommation, s'exposant ainsi aux maladies hydriques. Cette situation s'observe également à Kinshasa, la capitale, où des quartiers entiers n'ont plus vu des gouttes d'eau sortir de leurs robinets depuis plusieurs années et qui sont obligés de parcourir des kilomètres pour s'approvisionner en eau.

**Un réseau pour la cité de Kwilu-Ngongo**

On indique, par ailleurs, que la cité de Kwilu-Ngongo, dans le Bas-Congo, dispose désormais d'un réseau de distribution d'eau potable. Ce dernier, géré par l'ONG Asurep, qui a bénéficié du soutien financier de l'Agence française du développement, desservira les trois quartiers de cette agglomération dont Mayenge, Nsele et Tumba.

Selon l'ACP, le coût de financement de ce projet, inauguré le week-end dernier, s'élève à un million cinq cent mille dollars américains. Ce réseau s'alimente, a noté cette agence, à partir d'une source située dans la concession de l'entreprise de production du sucre, la Sucrière de Kwilu-Ngongo.

Les données techniques fournies par l'entrepreneur révèlent que ce réseau possède une station de pompage qui fonctionne grâce à un groupe électrogène de 150 KVA et fournit 85 m<sup>3</sup> par heure, soit une production journalière de 850 m<sup>3</sup> avec trois réservoirs de stockage.

On rappelle que depuis 1960, la Sucrière de Kwilu-Ngongo fournit de l'eau à quelques habitants de cette cité, sans pourtant arriver à résoudre, dans sa totalité, le problème de desserte pour près de cinquante mille habitants de cette agglomération.

Lucien Dianzenza

## GLIA

## La RDC assure la présidence de la structure

**Le Burundi vient de passer le bâton de commandement de la Glia (Grands lacs pour l'initiative contre le sida) à la République démocratique du Congo (RDC) à l'issue du conseil des ministres des Grands lacs qui s'est tenu dernièrement à l'hôtel Source du Nil à Bujumbura, la capitale burundaise.**

Le ministre de la Santé publique de la RDC, le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa, présidera cette organisation africaine de lutte contre le sida qui réunit le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, la Tanzanie et la RDC.

Selon le Dr Félix Kabange Numbi, son pays accepte « de reprendre ce flambeau au moment où la Glia se retrouve confrontée à des défis énormes tant institutionnels qu'existentiels ». Il s'agit notamment de la fin de l'appui de la Banque mondiale depuis décembre 2010; la menace d'arrêt du fonctionnement du secrétariat exécutif de la Glia en tant qu'organe d'exécution des décisions du conseil des ministres; le ralentissement des États membres dans le paiement des contributions. Le ministre de la Santé publique fait savoir que la RDC est prête à mettre tout en œuvre pour que ces défis soient relevés pour le bien-être de nos populations respectives qui, comme nous le savons, vivent des situations d'urgence et dont les effets pourraient être exacerbés si les États membres de la Glia ne poursuivent pas leur appui.

Le Dr Félix Kabange Numbi a, par ailleurs, appelé les États membres à œuvrer pour la continuité de cette structure. « Quant à la RDC, au nom du gouvernement que je représente, nous ne saurons nous engager davantage pour l'avenir de cette initiative perçue comme un bénéfice dans la réponse au VIH et au sida, et dans la santé de la sous-région, en général, que dans la mesure où, d'une façon concrète et évidente, les États membres s'inscrivent clairement et concrètement pour la continuité », a-t-il déclaré. Pour relever ce défi, le Dr Félix Kabange Numbi lance un appel aux partenaires techniques et financiers en l'occurrence l'Onusida pour accompagner la Glia dans l'analyse situationnelle « pour établir un audit institutionnel qui permettra aux pays membres de décider de l'avenir de la Glia d'ici juin 2014 ».

A.Nz.

## TENNIS DE TABLE

## Retrait de l'agrément à la fédération

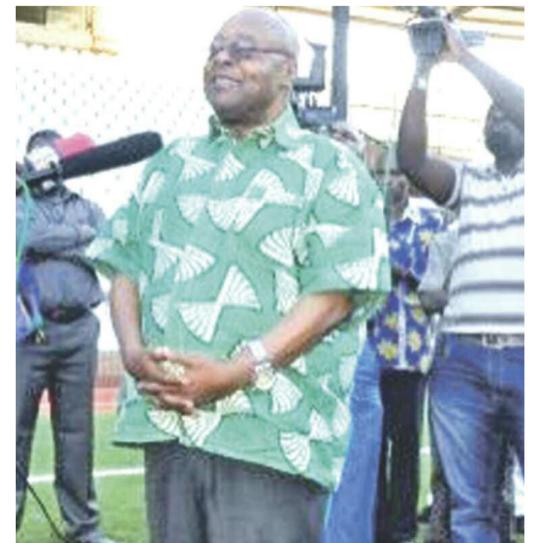
**Selon l'arrêté du ministre des Sports, Banza Mukalay, les statuts de la Fédération de Tennis de table ne sont pas conformes à la loi sportive du 24 décembre 2011 et à ses mesures d'applications.**

Le torchon brûle entre le ministre des Sports et le président de la Fédération congolaise de tennis de table. À la base, la décision du ministre Baudouin Banza Mukalay de retirer l'agrément à cette fédération sportive pour non-conformité avec les lois sportives du pays, précisément la loi sportive du 24 décembre 2011 et ses mesures d'application. C'est à l'issue d'une rencontre tenue le 14 octobre entre les membres des bureaux exécutifs du Comité olympique congolais (COC) et les délégués officiels de différentes fédérations sportives que la décision a été prise. Elle est sans appel. L'arrêté du ministre fait observer que la fédération incriminée n'est pas présente dans au moins six provinces comme l'exige la loi. « Ne peut être agréée qu'une fédération ayant en son sein au moins six ligues provinciales et affiliée à une fédération internationale », article 39 de la loi sportive, alinéa 2.

Au-delà du juridisme, il appert que le président de la Fédération de tennis de table, Saint-Augustin Mwana Bute wa Mbote Mbote, paie là les frais de l'escapade des athlètes congolais à Nice lors des septièmes jeux de la Francophonie. En tant que chef de la délégation, il n'a hélas pu contenir la fougue des athlètes. Bien au contraire, fait-on re-

marquer, il aurait cautionné cette bétise en laissant notamment filer sa propre fille Lombo Faty à Paris (France) après la compétition. Pour Banza Mukalay, cette attitude contraste nettement avec le patriotisme, la loyauté, la maîtrise de soi, l'honnêteté et la vérité, des valeurs censées incarner toute discipline sportive.

Pour sa part, Saint-Augustin Mwana Bute wa Mbote Mbote relativise la portée de cette décision estimant qu'elle répond aux motivations de nuire à sa personne. « Je ne sais pas quel est cet article qui dit que lorsque vous avez des athlètes qui ont fait défection, la sanction doit être celle là, à savoir le retrait d'agrément », soutient-il. Il met cette situation sur le compte du zèle débordant du secrétaire général aux Sports qui, d'après lui, aurait induit le ministre en erreur en lui transmettant un rapport erroné à l'issue des jeux de la Francophonie. Pour maints analystes,



Le ministre des Sports Baudouin Banza Mukalay

cependant, le ministre qui a dans ses prérogatives le devoir de veiller au bon fonctionnement des organismes sportifs ainsi qu'au respect de l'éthique au sein du mouvement sportif est bien dans son rôle. « C'est lui qui gère la politique nationale des sports. S'il estime qu'une fédération a failli à sa mission, il doit sanctionner. Mais il reste à savoir s'il a écouté cette fédération ou si la décision a été prise de façon unilatérale », a fait pour sa part observer Alain Makengo cité par radio Okapi.

Alain Diasso

## RDC

## Cinq ONG internationales pour promouvoir l'hygiène et l'assainissement

**Ces organisations (ACF, Acted, CRS, Concern Worldwide et Solidarité Internationale) forment le consortium Wash-RDC.**

Le consortium qui met en commun les expertises de ces cinq ONG dans le secteur de l'eau, l'assainissement et de l'hygiène a été lancé le 15 octobre dans la salle de conférence de la maison de France à l'occasion de la Journée mondiale du lavage des mains. C'était en présence du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, le chef de mission de la coopération britannique, Christophe Pycroft, et du directeur du consortium Wash-RDC, Sébastien Longueville. D'une durée de quatre ans, ce consortium est doté d'un premier financement de la coopération britannique qui

s'élève à vingt-quatre millions de livres sterling. Ce consortium va promouvoir auprès de cinq cent quarante-quatre mille bénéficiaires de bonnes pratiques en matière de gestion de l'accès à l'eau, d'assainissement et d'hygiène.

Au total, dix-sept zones de santé, réparties sur six provinces dont le Bandundu, l'Équateur, le Kasai occidental, Kasai oriental, le Katanga et le Sud-Kivu sont concernées par ce programme de développement qui a entre autres missions de promouvoir une approche orientée vers l'appropriation communautaire de bonnes pratiques en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement; de développer des solutions globales adaptées aux différents contextes d'intervention. Le consortium vise égale-

ment la collaboration à tous les niveaux avec les communautés, les structures de gouvernance locale, les institutions gouvernementales et les services publics et privés en vue de favoriser le partage des connaissances et de l'information et de développer une stratégie de plaidoyer qui favorise des changements sociaux durables. Il se fonde sur certaines valeurs dont l'approche communautaire, la pérennité des interventions; l'attention portée au genre; le respect pour l'environnement; l'efficacité, la transparence et l'appropriation communautaire. Le lancement du consortium a été marqué par une démonstration du lavage des mains faite par le ministre de la Santé publique.

Aline Nzuzi

## INTÉGRATION

## Vers la mise en place d'une fédération politique de l'Afrique de l'Est

**À la suite du forum qui s'est tenu du 14 au 15 octobre à Kampala (Ouganda), les experts de l'Ouganda, du Kenya, du Rwanda et du Burundi doivent rédiger le projet de Constitution de la fédération politique des États d'Afrique de l'Est, avec l'objectif de parvenir à une feuille de route consensuelle pour la mise en place de ce regroupement, a-t-on appris.**

Cette fédération politique a été instituée à la suite du premier sommet sur les infrastructures qui a eu lieu en Entebbe (Ouganda), en juin dernier. Les chefs d'État du Rwanda, du Kenya et de l'Ouganda avaient convenu de mettre sur pied un comité chargé de plancher sur le projet de fédération, et d'accélérer la mise en place de la Fédération politique de l'Afrique de l'Est, notam-

ment par l'élaboration d'un projet de Constitution.

Le sommet avait désigné l'Ouganda comme fer de lance de cette initiative. Les discussions seront présidées par le général Aronda Nyakairima, qui a insisté sur la nécessité d'assurer l'avenir de l'Afrique de l'Est dans un processus qu'il a qualifié de « noble et visionnaire ».

Noël Ndong

## LE BASANGO JAZZ FESTIVAL

## Ndima, le groupe de musique autochtone, sera au rendez-vous

La troisième édition du Basango Jazz festival, qui se déroulera du 5 au 7 décembre et accueillera des grands noms de la musique congolaise, aura pour thème : « Jazz musique métisse ».

Outre le groupe Ndima, le festival accueillera deux artistes internationaux, à savoir : Gasandji, chanteuse de la République démocratique du Congo, et Elie Maalouf, le jazzman franco-libanais résidant en France.

Willy Massamba, directeur du festival a indiqué : « Nous voulons montrer le jazz dans toute sa diversité. Montrer les apports musicaux qui ont fait qu'il soit une musique métisse, une musique qui a été influencée par plusieurs musiques. » Ce métissage se reflète dans la musique des artistes qui se produiront sur la scène du Basango Jazz festival, une musique qui fusionne tradition et modernisme. Il s'agit notamment de : Gasandji dont la musique est un mélange de jazz, soul, reggae ; et de Elie Maalouf qui combine le jazz à la musique classique baroque avec des teintes de sonorités orientales et d'autres influences.

Seront aussi au rendez-vous, « le doyen » Paul Mayena (74 ans)



qui, malgré son âge, a gardé son dynamisme, son énergie et sa joie de transmettre son style : le jazz roots adapté aux temps modernes. Biya Lunkoyi (mot en langue kongo qui veut dire en français quadruple croche) est un groupe de recherche musicale congolais dirigé par le bassiste Art-Mel Malonga, connu pour avoir accompagné des artistes internationaux tels Rido Bayonne, Bernard Lavilliers, Zao et Mami Claudia. Fusionnant instruments traditionnels et modernes, ce groupe fera découvrir sa musique

aux Ponténégrins, à savoir une combinaison de jazz et de folk avec des sonorités kongo et occidentales.

Il y aura aussi le groupe Mbata Kongo, un mélange de musiques bantu, Kongo, mbochi, téké et bémbé associées au funk, rock rumba, jazz blues et reggae. La jeune chanteuse congolaise Nestelia, qui s'inspire des rythm'n'blues teintés de sons traditionnels africains, le groupe Transatlantic jazz band spécialisé dans l'interprétation des standards du jazz moderne tout en

laissant la part belle à la créativité des artistes ainsi que la chanteuse congolaise Nteko, finaliste du Prix découverte musique du monde 2013 RFI, seront aussi de la partie.

#### « Moaka na ndima » : un voyage au cœur de la forêt équatoriale

Le groupe Ndima (mot en langue Aka qui veut dire « la forêt ») fera son entrée au festival cette année. Composé des artistes Aka (peuple autochtone), le groupe présentera son spectacle de chants et danses intitulé « Moaka na ndima » (l'homme et la forêt) qui met en exergue des instruments traditionnels tels que la harpe-cithare et l'arc à bouche. « Moaka na ndima » est un voyage au cœur de la forêt équatoriale, une découverte des richesses et du mode de vie des peuples autochtones Aka, menacés de disparition. À travers ce spectacle, ces peuples célèbrent leur patrimoine culturel que Ndima entend promouvoir et préserver. Créé en 2003 à Kombola, localité située au nord de la République du Congo, le groupe Ndima, qui est dirigé par l'ethnologue Sorel Eta et la danseuse et chorégraphe américaine Coreen Robledo, va se pro-

duire pour la première fois à Pointe-Noire.

Vu l'ampleur que prend le Basango Jazz festival, et tenant compte de la préoccupation relative au problème d'espace, le festival descend cette année dans la rue. « Au départ nous avons utilisé l'espace de Basango. Mais nous nous sommes rendu compte qu'il est devenu petit. Nous avons décidé d'utiliser des espaces plus grands. C'est pourquoi, cette année, nous avons décidé d'utiliser la rue de Basango donc l'avenue Panzou. Nous espérons obtenir l'autorisation de la mairie pour pouvoir l'occuper et permettre à un grand nombre de personnes de suivre les spectacles », a précisé le directeur du festival. Les organisateurs veulent étendre l'intérêt de ce festival à tous. En effet, le programme du festival prévoit plusieurs activités en marge du festival parmi lesquelles le workshop de Gasandji avec les enfants des écoles publiques de la ville. « On s'ouvre, on essaie d'aller plus loin pour attirer plus de gens vers le festival. C'est pour cela que nous avons décidé d'aller dans la rue », a indiqué Willy Massamba.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## CANADA

## La rencontre de la diaspora congolaise de Montréal

Lundi 14 octobre, dans le bel hôtel Delta du centre-ville de Montréal, Édith Itoua et Sylvain Mpili ont rencontré la diaspora congolaise de la métropole québécoise

Édith Itoua, conseillère du chef de l'État et chef du Département des Congolais de l'étranger (DCE), et Sylvain Mpili, attaché coordonnateur au DCE, ont tenu une réunion devant une cinquantaine de Congolais installés à Montréal, au cours de laquelle ils ont présenté le DCE et ses missions, avant de répondre aux questions des compatriotes.

Créé en mars 2013 à la demande du président Sassou N'Guesso, le DCE, partenaire des Dépêches de Brazzaville et de l'organisation Mondiale de l'Immigration, couvre plusieurs objectifs qu'Édith Itoua et Sylvain Mpili ont énoncés. Depuis quelques jours, Édith Itoua sillonne les États-Unis et le Canada pour rappeler l'importance de l'immigration pour le développement. Ainsi, elle informe les autorités congolaises de la situation globale du pays à l'étranger, et recueille les doléances et suggestions des ressortissants.

Sylvain Mpili a pris la parole pour formuler les missions du bureau, entre autres la protection des citoyens, la création d'une base de contacts et d'échanges avec la diaspora, la mise en place des actions relatives au retour et à la réinsertion des Congolais de l'étranger et une sensibilisation aux opportunités à saisir au Congo. Il a rappelé les progrès récents du pays ainsi que les réformes structurelles en cours dans les domaines du secteur bancaire, de l'éducation, de la santé, des transports, des énergies, du tourisme, des télécommunications ou encore de l'agriculture.

La séance s'est conclue sur des questions formulées par l'assistance quant à leur qualité de vie à Montréal. Parmi les requêtes, plusieurs compatriotes ont évoqué l'absence de représentation politique et administrative au Canada (l'ambassade du Congo pour la zone États-Unis/Canada se trouve à Washington), un facteur qui ralentit considérablement les requêtes de diverses natures de ces citoyens. Des sujets tels l'accès aux bourses pour les étudiants, le coût des communications téléphoniques vers le Congo ou encore la question des rapatriements des corps ont été prononcés par la diaspora. Autant de questions qui seront ensuite relayées par le DCE à la présidence de la République.

Morgane de Capele

## CONCOURS DE BEAUTÉ

## L'élection Miss Pool Malebo aura lieu en décembre 2013

Cet événement va célébrer pour la troisième fois la beauté féminine le 23 décembre à l'hôtel Ledger (ex-Méridien) de Brazzaville, et le 28 décembre au Grand Hôtel de Kinshasa. Le thème de l'événement épouse l'actualité : « La beauté au service de la lutte contre le VIH/sida, les maladies sexuellement transmissibles, les viols féminins, la drépanocytose et la pauvreté ».

D'après les organisateurs de cet événement culturel intégrateur, qui met en compétition les plus belles filles des deux Congo, les préparatifs de cette troisième édition sont très avancés.

Le concours Miss Pool Malebo (Comipoma) a pour objectifs spécifiques : la sensibilisation et la mobilisation de décideurs et bailleurs pour le plaidoyer ; l'intégration culturelle, sociale, économique et le développement sous-régional ; la mobilisation de modélistes et créateurs pour faciliter les échanges dans le domaine artisanal et vestimentaire (PME/PMI) ; le management et la promotion des miss et des mannequins top-models ; la consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique centrale ; l'emploi de la jeunesse par des petits métiers afin d'éradiquer la délinquance juvénile ; la prise en charge



des personnes vivant avec le VIH, des femmes violentées ; l'accès aux antirétroviraux et la sortie de la clandestinité ; la sensibilisation de l'opinion contre la drépanocytose. Le concepteur et manager général de cette manifestation, José Roger Nash Lombala, entend tout mettre en œuvre pour que la fête soit belle. Il a souhaité que les mairies de Brazzaville et de Kinshasa, à travers la Commission spéciale de coopération (Copesco) et le jumelage de deux villes capitales, s'impliquent activement pour la tenue de ce concours aux dates fixées. Des brevets, des étoiles et des médailles seront remis aux mécènes et sponsors ayant contribué à la lutte contre tous ces fléaux.

Rappelons que l'élection Miss Pool Malebo a été agréée par la Cospeco comme étant un événement inté-

grateur consolidant la promotion des valeurs socioéconomiques et culturelles.

Le Programme national multisectoriel de lutte contre le VIH/sida de la RDC ainsi que le Conseil national de lutte contre le VIH/sida du Congo ont reconnu cette manifestation comme partenaire impliqué dans la sensibilisation et la lutte contre le VIH/sida.

Le concours a été couronné par plusieurs distinctions : meilleur événement culturel de beauté de l'Afrique centrale par les Kora Awards ; meilleur événement culturel des deux Congos par les Tam-Tam d'or... Dans les prochains jours, une conférence de presse sera organisée à Brazzaville puis à Kinshasa afin d'impliquer institutions, partenaires et annonceurs

Bruno Okokana

## CYCLISME

## Les athlètes s'apprêtent pour le championnat départemental

La compétition, qui mettra aux prises les clubs de Brazzaville, se disputera du 26 au 27 octobre.



Un athlète à l'entraînement (Crédit photo Adiac)

Les cyclistes vont se mesurer dans les catégories juniors et seniors, en versions hommes et dames, au cours du championnat départemental qui pointe à l'horizon. La course contre la montre et la course en ligne sont les deux épreuves retenues. Les athlètes passeront les visites médicales qui détermineront leurs aptitudes physiques à participer ou non à la compétition, a souligné le président de la ligue départementale de Brazzaville, Adrien Hossié. Ce championnat est qualificatif au championnat national de la discipline, qui se disputera du 1 au 3 octobre à Pointe-Noire pour les mêmes catégories et dans les mêmes spécialités. La ligue de Brazzaville, selon son président, souhaite évaluer le niveau technique des athlètes afin de sélectionner ceux qui iront défendre le département lors du championnat national. « À l'issue du championnat départemental, nous ferons un état des lieux sur le niveau des cyclistes avant de définir les politiques adéquates pour corriger les faiblesses que nous aurons identifiées. Ce que nous voulons, c'est relever le niveau du cyclisme qui, aujourd'hui, est très bas », a déclaré Adrien Hossié, à la tête de la ligue depuis près de deux mois. Il a, par ailleurs, donné des instructions aux dirigeants des clubs de Brazzaville (Cara, Patronage, Millionnaire et le club Bindika) ainsi qu'aux coureurs afin que l'organisation de ce championnat national soit une réussite. Les athlètes ont promis qu'ils seraient au rendez-vous, même si le manque de matériel risquait de mettre à mal leur préparation à ce championnat et à d'autres échéances sportives au cas où la situation n'était pas résolue.

Rominique Nerplat Makaya

## HANDBALL

## Le week-end des Congolaises de la diaspora en France

### Deuxième division : 4<sup>e</sup> journée

Dans le sillage d'une bonne Jocelyne Mavoungou-Tsahout (8 buts dont 3 penaltys et +24 d'évaluation), Dijon bat Achenheim (33-19). Et reprend la tête du classement, avec toutefois deux matchs d'avance sur ses poursuivants.

### Nationale 1, poule 1 : 3<sup>e</sup> journée

Val de Boutonne s'incline à Saint-Grégoire (24-29). Chez les joueuses de champs, Chantal Okomba (2 buts sur 4 tentatives et +6 d'évaluation) et Aubine Menet Ngambana (1 but sur 4 tirs tentés, +3) sont restées discrètes, tandis qu'Amélia Okombi Mouakale n'a joué que quelques minutes.

### Nationale 1, poule 2 : 3<sup>e</sup> journée :

Malgré les 8 buts de Prisca Ngoli Madzou (+24 d'évaluation), Sainte-Maure-Troyes chute à domicile face à Montargis (22-27). Avec cinq buts chacune, Aurèle Itoua-Atsono et Léontine Kibamba Nkamba, toutes deux créditées de +15 d'évaluation, mènent Aulnay à la victoire sur le terrain de Sambre Avesnois (25-24).

C.D.

## FOOTBALL

## Décès de l'entraîneur Bruno Metsu

Le sélectionneur qui a amené les Lions de la Teranga du Sénégal en quarts de finale de la Coupe du monde 2002 est décédé le 15 octobre des suites d'un cancer.

La disparition de Bruno Metsu, à l'âge de 59 ans, a suscité une vive émotion dans le monde du football, particulièrement au Sénégal. Ce milieu de terrain reconverti en sélectionneur est, en effet, parvenu à faire briller les Lions de la Teranga à l'échelle mondiale. En 2002, Bruno Metsu a permis à l'équipe nationale du Sénégal d'empocher sa première qualification en Coupe du monde de football. Sous sa houlette, les footballeurs sénégalais ont fait sensation dans cette compétition en battant la France, tenant du titre, 1-0 en match d'ouverture. L'équipe s'est par ailleurs qualifiée pour les quarts de finale de ce Mondial. Une performance qui lui a valu le surnom de « sorcier blanc ». La même année, le Sénégal était sacré vice-champion d'Afrique, l'équipe ayant perdu la finale de la Coupe d'Afrique des Nations devant le Cameroun aux tirs au but.

Durant sa carrière d'entraîneur,



n Sport

Bruno Metsu a également fait des merveilles dans les clubs des pays du golfe, à la tête de la sélection des Émirats arabes unis et du Qatar. Avec cette dernière équipe, il a remporté la Coupe du golfe des Nations en janvier 2007, outre ses succès avec les clubs français. En sa qualité de joueur, Bruno Metsu a

commencé sa carrière au SC Hazerbrouck avant de s'envoler comme junior au club belge d'Anderslecht. Bruno Metsu, qui confiait au journal français La voix du Nord qu'il devait gagner son match contre le cancer, l'a finalement perdu.

Rominique Nerplat Makaya

## BASKET-BALL

## Le week-end des Congolais de la diaspora en France et en Europe

### France : Pro A, 2<sup>e</sup> journée

Deuxième défaite de rang pour Paris-Levallois qui s'incline à Roanne (74-82). Et ce malgré la belle prestation de Giovan Oniangué, meilleur rebondeur du match (10 rebonds, dont 7 dans sa raquette). Le Congolais, aligné dans le 5 de départ, a joué 34 minutes pour 8 points (1/2 aux tirs et 2/2 aux tirs primés), 1 passe décisive, 3 pertes de balle, 2 fautes commises pour 1 subie et +15 d'évaluation.

Défaite également pour Limoges et Nobel Boungou Colo qui baissent pavillon dans leur salle face à Cholet (76-85). L'ailier congolais ne s'est pourtant pas économisé avec 35 minutes de jeu pour 16 points (4/6 aux tirs, 0/3 aux tirs primés, 8/10 aux lancers francs), 4 rebonds (dont 3 offensifs), 1 passe décisive, 2 interceptions, 1 perte de balle, 2

fautes commises pour 7 subies et +15 d'évaluation. En déplacement à Pau, l'ASVEL rentre également bredouille (89-77). Peu utilisé (15 minutes de jeu), Paccelis Morlende cumule 5 points (1/2 aux tirs, 1:2 aux tirs primés), 3 rebonds (dont 2 défensifs), 1 passe décisive, 3 fautes commises pour 2 subies et +7 d'évaluation.

Nancy et Jean-Michel Mipoka peuvent être frustrés par le court revers sur le parquet de Dijon (97-99). En 12 minutes de jeu, l'ailier polyvalent marque 2 points, prend 5 rebonds (3 défensifs), donne 4 passes décisives, commet 1 perte de balle et 2 fautes pour une évaluation de +7.

### France : Pro B, 6<sup>e</sup> journée

C'est décidément un mauvais week-end pour les Congolais puisque Loïc Akono et Boulogne-

sur-Mer ont également perdu à Chalons-Reims (73-82). Aligné d'entrée de jeu, le meneur de jeu franco-congolais a joué 32 minutes pour 14 points, 3 rebonds défensifs, 1 passe décisive, 1 interception, 4 pertes de balle, 5 fautes commises pour 2 subies et +11 d'évaluation.

### Espagne : Liga ACB, 1<sup>re</sup> journée

Débuts réussis pour Max Kouguère qui participe activement au succès de Bruixa d'Or face à la FIATC Joventut (90-78). Le Brazzavillois naturalisé centrafricain marque 11 points (3/5 aux tirs, 1/5 aux tirs primés, 2/3 aux lancers francs), prend 5 rebonds (dont 3 défensifs), délivre une passe décisive, commet 3 fautes pour 3 subies, effectue un bloc défensif et récolte une évaluation de +11.

Camille Delourme

## MONDIAL 2014

## Les Black Stars écrasent l'Égypte et ont un pied et demi au Brésil

Larges vainqueurs de l'Égypte mardi, lors du match aller du tour de barrage des éliminatoires du Mondial 2014, les Black Stars du Ghana sont quasiment assurés d'al-



Gyan Asamoah, capitaine et buteur vedette de la sélection ghanéenne, a contribué au carton des Black Stars face à l'Égypte avec un doublé (© DR).

ler au Brésil. À Kumasi, le Ghana, privé de Kévin-Prince Boateng, a écrasé les Pharaons 6-1 qui doivent l'emporter 5-0 au retour pour renverser la tendance. Presque impossible, surtout que la fédération ghanéenne a demandé à la Fifa que le match retour se joue sur terrain neutre en raison de l'insécurité qui règne au Caire.

Ghana-Égypte : 6-1 (3-1) Arbitre : Bouchaib El Ah-rach (Maroc). Avertissements : Sumaila (38<sup>e</sup>) pour le Ghana, Ghaly (36<sup>e</sup>) et El Shenawy (72<sup>e</sup>) pour l'Égypte.

Buts : Gyan (5<sup>e</sup> et 53<sup>e</sup>), Goma (22<sup>e</sup> contre son camp), Waris (44<sup>e</sup>), Muntari (72<sup>e</sup> sur penalty) et Atsu (89<sup>e</sup>), Aboutreika (41<sup>e</sup> sur penalty) pour l'Égypte.

Ghana : Dauda-Inkoom, Sumaila, Akamoko, Opape-Essien, Muntari (Badu, 83<sup>e</sup>), Ayew (Atsu, 83<sup>e</sup>), Asamoah-Waris, Gyan (Wakaso, 79<sup>e</sup>). Entraîneur: Kwesi Appiah.

Égypte: Ekramy (El Shenawy, 57<sup>e</sup>)-Naquib, Ghaly, Goma, Fathi-El Neny, Kenawi (Shikabala, 45<sup>e</sup>+1), Ashour (El Mohamady, 40<sup>e</sup>)-Soliman, Salas, Aboutreika. Entraîneur: Bob Bradley (États-Unis).

Camille Delourme